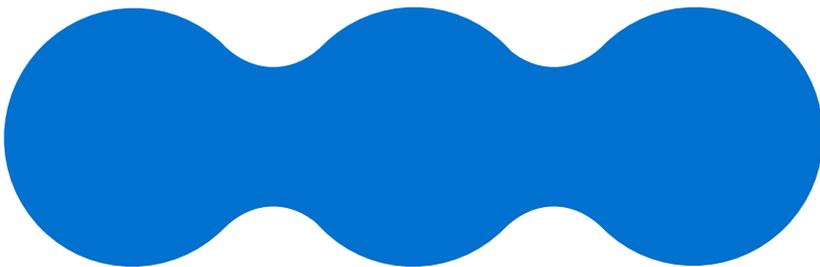
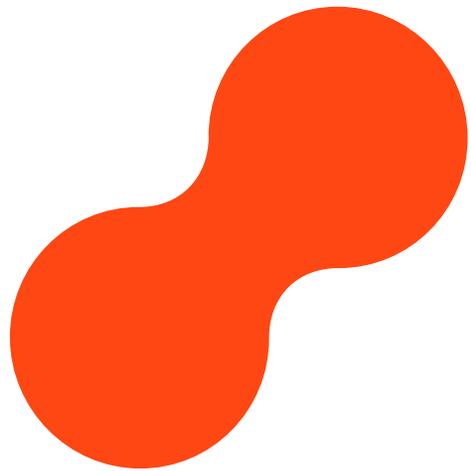
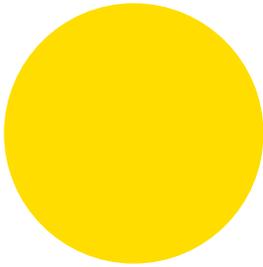


Résidences d'artistes en entreprises



Une édition de Mécènes du sud
Aix-Marseille, avec le soutien
du ministère de la Culture (Direction
générale de la création artistique)

Direction de la publication
Bénédicte Chevallier,
pour Mécènes du sud Aix-Marseille
Béatrice Salmon, pour le ministère
de la Culture (Direction générale
de la création artistique)

Comité éditorial
Jacques Bayle, Marianne Berger,
Jean-Yves Bobe, Marie Chênél,
Bénédicte Chevallier, Anne-Valérie
Gasc, Frédéric Latherrade,
Baptiste Lavenne, Isabelle Mancí,
Philippe Normand, Béatrice Salmon

Coordination éditoriale
Marie Chênél

Auteur(e)s
Jean-Pierre Burdin, Marie Chênél,
Bénédicte Chevallier, Anne-Valérie
Gasc, Olivier Milhe

Le guide pratique a été rédigé par
Bénédicte Chevallier. Il a été réalisé
à partir du livret *Comment aborder une
résidence dans son entreprise*, édité par
Mécènes du sud Aix-Marseille en 2015,
et enrichi des retours d'expériences
des treize résidences impulsées par le
ministère de la Culture en 2017/2018.

Relecture
Danielle Marti

Conception graphique
Audrey Templier

Polices de caractères
Métis (Bizzarri-Rodríguez)
New Century schoolbook
(Morris F. Benton)

Date de publication : 2019
Dépôt légal : 1^{er} semestre 2019
ISBN 978-2-9559395-3-6



Résidences d'artistes en entreprises

Introductions Résidences 2017/2018 Guide pratique

Préface	3
<hr/>	
L'engagement de Mécènes du sud en faveur des résidences d'artistes en entreprises	5
<hr/>	
Piloter une résidence sans la diriger, une croisière en hors-piste Olivier Milhe	8
<hr/>	
<i>Crash Box</i> , Au risque de l'absence d'œuvre Anne-Valérie Gasc	14
<hr/>	
Sur les résidences d'artistes en entreprises Jean-Pierre Burdin	20
<hr/>	
« Et concrètement ? » Bénédicte Chevallier	24
<hr/>	
Du partenariat institutionnel à la sensibilisation : l'exemple de Réseau Entreprendre	31
<hr/>	

Préface de Sylviane Tarsot-Gillery

Directrice générale de la création artistique – Ministère de la Culture

En 2015, le ministère de la Culture a organisé au Conseil économique, social et environnemental un séminaire autour de la question de la place de l'art et des artistes dans le monde du travail, qui a donné naissance à la charte «Art et mondes du travail». En 2017, le ministère a souhaité renouer avec le programme de résidences en entreprises lancé en 2014, dans le cadre de la semaine de l'Industrie, pour expérimenter cette charte.

Ce programme vise à inciter une entreprise à accueillir un artiste sur la base d'un projet validé par les partenaires chefs d'entreprises, comités d'entreprises, institutions culturelles et artistes. L'État a pu accompagner en 2017/2018, grâce aux Directions régionales des affaires culturelles (Drac) qui sont les interlocutrices privilégiées de ce programme, treize résidences d'artistes en entreprises dans dix régions. Quinze nouvelles résidences sont en cours en 2018/2019.

Le ministère de la Culture soutient ce programme avec une triple volonté : aller à la rencontre des hommes et des femmes sur leur lieu de travail, permettre à des artistes de conduire leur recherche artistique, provoquer le dialogue de mondes du travail différents. Ce dispositif est important pour le ministère qui tient à développer des collaborations fructueuses avec les entreprises, petites ou grandes. Elles sont des acteurs essentiels de l'écosystème de la création contemporaine et participent, aux côtés de la puissance publique, au financement de la création, au développement de la carrière des artistes et au rayonnement de la scène française.

À ce titre, les prix «1 immeuble, 1 œuvre» seront, prochainement et pour la première fois au ministère de la Culture, décernés aux promoteurs immobiliers qui se sont mobilisés pour commander une œuvre à un artiste pour chaque immeuble construit.

Ces initiatives illustrent parfaitement les missions du ministère de la Culture telles que les a formulées André Malraux à sa création il y a soixante ans : soutenir la création et les artistes et porter l'art au plus près de nos concitoyens.

Cet ouvrage, dont la publication a été rendue possible grâce à l'engagement de Mécènes du sud, dresse un premier bilan des résidences en entreprises et offre un témoignage et un outil important pour que les projets se multiplient sur les territoires métropolitains et ultramarins. On y découvre les récits des expériences et les effets engendrés tant au sein de l'entreprise que dans la production des artistes avec le concours des médiateurs culturels. J'espère aussi qu'il suscitera de nouveaux projets de résidences.

L'engagement de Mécènes du sud en faveur des résidences d'artistes en entreprises

Mécènes du sud est né en 2003 à Aix-Marseille de la volonté d'entreprises de stimuler la création artistique contemporaine comme d'y participer. En 2017, l'association essaime son modèle en Bas-Languedoc et fonde ainsi un réseau dans un esprit interrelationnel. Ses deux collectifs – dont les membres, acteurs économiques, ont l'intuition de pouvoir se libérer du cadre normé de leurs activités au contact de l'art –, coproduisent chaque année œuvres, projets et événements. C'est ainsi que, de manière polymorphe, dans le rapport sensible que l'art établit, ses membres ont le sentiment d'interactions fécondes avec leurs environnements, leurs salariés, leurs territoires.

Dès 2007, le désir de densifier la relation entre des artistes, accompagnés financièrement par Mécènes du sud, et les entreprises mécènes, a suscité la mise en place de premières résidences. Celles-ci constituaient pour les artistes une opportunité de travail dans des espaces mis à disposition, et nourrissaient un désir d'expérimentation dans un environnement allogène. Ces premières résidences, développées de manière intuitive avec des artistes des secteurs de la musique, du spectacle vivant et des arts visuels, ont permis de confirmer l'intérêt des entreprises et des artistes pour ces interactions.

En 2008, la plasticienne Marie Reinert a reçu le soutien du comité artistique de Mécènes du sud pour un projet impliquant une relation étroite avec une entreprise. Le hasard a voulu qu'une entreprise, dont l'activité répondait aux attentes du projet, entre, dans la foulée, dans le collectif. Le projet lui a été présenté pour qu'elle aide à l'amorcer. Le cadre de résidence a paru le plus adapté pour encadrer cette relation. D'une durée de deux ans, elle a permis d'ancrer et de densifier la recherche, de multiplier les partenariats comme de trouver un prolongement plusieurs années après dans une seconde entreprise.

Ces expériences professionnalisantes pour Mécènes du sud ont permis d'imaginer un déploiement à l'échelle du territoire, à l'heure où le titre de Capitale européenne de la culture était convoité. Pour nourrir cette candidature, le collectif a impulsé, à la demande de Marseille-Provence 2013, des résidences de préfiguration. Le programme, qui a pris par la suite la dénomination d'Ateliers de l'Euroméditerranée, est devenu emblématique de l'événement. Mécènes du sud y a contribué par l'activation de nouveaux projets dans certaines de ses entreprises.

Cette institutionnalisation du dispositif a conduit l'association à formaliser une méthodologie. En recueillant et analysant des témoignages, et en interrogeant sa propre expérience, elle a édité un guide pratique en 2015, intitulé *Comment aborder une résidence d'artiste dans son entreprise*.

Le souhait de renouveler la dynamique insufflée par l'événement Marseille-Provence capitale européenne de la Culture était formulé dès sa clôture. Deux ans plus tard, en 2016, le président de Mécènes du sud Aix-Marseille fédérait acteurs économiques et institutionnels. Sa détermination a été récompensée. En 2018, la saison culturelle baptisée « Quel Amour ! » a ouvert, pilotée par l'association MPCulture dont Mécènes du sud Aix-Marseille est cofondateur. Suivant son inclination naturelle pour les liens entre art et entreprise, le collectif a apporté un soutien financier en tant que partenaire projet des « Ateliers Quel Amour ! ». Au-delà de la coproduction, du copilotage et de l'accompagnement, il en a initié la majorité. Les hôtes de ces neuf résidences, pour la plupart membres de Mécènes du sud,

les ont également cofinancées. Les œuvres réalisées, restées propriété des artistes, ont été exposées dans des lieux d'art contemporain partenaires des projets.

Depuis 2018 enfin, Mécènes du sud propulse et accompagne des résidences de jeunes artistes, récemment diplômés de l'ESADMM – École supérieure d'art & de design Marseille-Méditerranée, dans le cadre d'un programme de professionnalisation intitulé «Travail! Travail!».

La quête de sens au cœur des résidences alimente une relation à l'art que Mécènes du sud souhaite partager à travers cet ouvrage.

Collectif d'acteurs économiques pour le soutien à la création contemporaine

A2C Services	Highco	Medifutur
Christophe Boulanger- Marinetti	PLD Auto	Milhe & Avons
Carta-Associés	IBS Group	Pébéo
CCD Architecture	Immexis	Peron
Alain Chamla	In Extenso Experts- Comptables	Redman Méditerranée
Cipe	IP2	Renaissance Aix-en- Provence Hôtel
Compagnie maritime Marfret	Joaillerie Frojo	Ricard S.A.
Courtage de France	Kedge Business School	SAS Résilience
Assurances	KEROS	SCP Olivier Grand-Dufay
Crowe Horwath Ficorec	Marie et Jean-Pierre	SNSE
CF Immobilier, Michael	Labroue	Société Marseillaise de Crédit
Zingraf Real Estate	Leclère-Maison de Ventes	Tivoli Capital
Marseille & Littoral	LSB La Salle Blanche	Vacances Bleues
Fonds Épicurien	Maison Empereur	Voyages Eurafrique
FradinWeck Architecture	Mapi Ressources et Management	
Alain Goetschy	Marsatwork	

Milhe & Avons, convaincue de l'importance de l'art et la culture pour les entreprises, a rejoint en 2014 le collectif d'acteurs économiques Mécènes du sud Aix-Marseille. En 2018, l'entreprise a accueilli en résidence l'artiste Mehdi Zannad, pendant plusieurs semaines, dans ses murs, dans le cadre des « Ateliers Quel Amour! ». Olivier Milhe, qui co-dirige cette usine marseillaise de fabrication de sacs et d'emballages personnalisés, revient sur cette expérience.

Piloter une résidence sans la diriger, une croisière en hors-piste

Par **Olivier Milhe** co-dirigeant de Milhe & Avons

Milhe & Avons a vécu une expérience enrichissante en accueillant pour la première fois un artiste en résidence pendant quatre mois en 2018 à l'initiative de MP2018 et de Mécènes du sud Aix-Marseille. Il s'agissait au démarrage d'une vraie prise de risque, dans la mesure où nous ne savions pas à quoi nous attendre en termes de cohabitation, d'interactions, de contraintes, d'impact et de résultat. Il était naturellement impossible d'en connaître les « retombées » en amont.

Mécènes du sud a testé plusieurs hypothèses pour cette résidence en nous présentant trois démarches artistiques différentes qui pouvaient nous correspondre. Ce travail de sélection est primordial et nécessite une belle connaissance des artistes et de l'entreprise. Notre choix s'est porté sur Mehdi Zannad dont l'œuvre, que je découvrais, entrait en résonance avec notre activité. Cet artiste réalise des dessins au crayon, à main levée, avec une précision extraordinaire. Son travail, laborieux, avait quelque chose de similaire à la répétition des commandes (plus de trente mille chaque année!) chez Milhe & Avons. Créer le climat de la ren-

contre, aider à échanger sur le projet furent des moments forts qui ont permis un démarrage de la résidence sur de bonnes bases. Son suivi par Mécènes du sud s'est opéré à distance, l'osmose entre l'artiste et nous étant forte.

Mehdi Zannad est arrivé en janvier, ce qui a permis de l'associer à notre réunion des vœux qui rassemble l'ensemble du personnel, soit quatre-vingt-dix personnes. Ce fut l'occasion pour lui de se présenter brièvement, et de nous d'expliquer qu'il séjournerait quelques mois dans l'entreprise, principalement dans l'atelier, pour y réaliser une œuvre dont la forme n'était pas encore définie. Cette annonce a rencontré une certaine sympathie mais aussi une forme d'interrogation sur le résultat que pourrait générer cette expérience.

Durant les quinze premiers jours, Mehdi s'est immergé au sein de l'atelier, posant des questions sur les machines, leur fonctionnement, les produits réalisés. Ce temps d'imprégnation lui a permis de définir une intention : réaliser le « portrait » des



Vue de la résidence de Mehdi Zannad chez Milhe & Avons, 2018.
Expérimentation effectuée sur place par l'artiste. Photo : Mehdi Zannad

machines présentes dans l'atelier, chacune ayant une singularité, mais également jouer avec le support en polymère « caoutchouc » qui sert à imprimer en flexographie. Après six semaines, les premières œuvres voyaient le jour, sous l'œil attentif des ouvriers, intéressés par la qualité des dessins réalisés à main levée, au milieu de leur va-et-vient. À chaque nouvelle étape de création, leur intérêt a grandi, jusqu'à ce fameux triptyque gravé à même une plaque de flexographie. Durant des heures, sans s'arrêter, Mehdi a fait naître trois gravures remarquables par la précision de leurs traits. Nous avons acquis cette œuvre dont la réalisation avait forcé l'admiration des équipes et l'avons installée dans le hall d'accueil de l'entreprise depuis janvier 2019. Mehdi Zannad a produit plus de quatre-vingt-dix dessins, réalisé une œuvre sonore et plusieurs sculptures qui jouent avec la notion de gravure et de peinture à partir de matériaux présents dans l'entreprise. L'exposition a eu lieu à Vidéochroniques à Marseille.

Il me semble que dans la réussite d'une résidence en entreprise, la relation avec l'artiste est une donnée au moins aussi importante que le talent artistique lui-même. J'ai apprécié la capacité de Mehdi Zannad à partager l'avancée de son travail et à nous interroger pour développer sa réflexion. Je ferais volontiers le parallèle entre une résidence d'artiste et une mission en « mode projet » confiée à un collaborateur. Réaliser une œuvre inspirée du lieu de résidence est l'objectif à atteindre, des moyens matériels et humains sont mis à disposition, un temps est imparti (la durée de la résidence), la présentation de l'artiste au personnel marque le point de départ et la restitution du travail sous forme d'exposition, ou de vernissage, la fin. En entreprise, affiner, ajuster la manière de procéder pour atteindre l'objectif est souvent un gage de réussite. Dans le cadre d'une résidence, le processus diffère car il faut éviter de tomber dans le piège de la « commande d'œuvre ». Il n'est pas possible de définir à l'avance quelle sera l'œuvre réalisée. Je ferais un autre parallèle avec l'embauche d'un nouveau collaborateur. La tentation est grande de définir le plus tôt possible ses missions et le but

à atteindre. Pour autant, le laisser s'imprégner de son lieu de travail, le laisser faire son « rapport d'étonnement » et enfin l'écouter nous présenter sa liste de projets à mettre en œuvre : n'est-ce pas une méthode plus riche pour l'entreprise et pour l'épanouissement de cette recrue ?

A posteriori, je tire plusieurs enseignements de cette résidence : pour l'entreprise d'abord, cela a permis d'ouvrir les portes de notre atelier à une personne qui a su apporter un regard différent sur notre parc machines. Pour autant, Mehdi n'a fait qu'exprimer à sa manière ce que beaucoup de visiteurs commentent après une visite de l'atelier. L'exposition a donné un coup de projecteur sur la partie la moins visible de l'entreprise, et a participé à la valorisation du travail du personnel de l'atelier. Ce qui a motivé l'achat de l'œuvre, c'est la concomitance des travaux d'agrandissement des bureaux et une rénovation du hall d'entrée. La création de Mehdi pouvait s'intégrer dans ce nouveau hall. Ce qui a motivé son choix, c'est que ces gravures ont été réalisées sur la fin de la résidence et qu'elles faisaient le lien entre le travail pré-

existant de Mehdi, les dessins sur carnets Moleskine en particulier, et les connexions qui se sont établies avec notre activité, en particulier les gestes. L'installation plaît beaucoup. C'est une œuvre rétroéclairée naturellement, qui change donc en fonction de l'heure du jour. C'est une œuvre vivante. Il manque aujourd'hui une plaque explicative pour présenter l'auteur, expliciter son travail et le contexte dans lequel il a été réalisé.

Les salariés ont été informés de cette acquisition au moment des vœux 2019. Dans les jours qui ont suivi, les ouvriers sont venus tour à tour voir l'œuvre, ce qui supposait qu'ils sortent de l'atelier. Cette démarche volontaire est le signe de leur intérêt pour le projet. Au final, j'ai eu des retours pendant tout le mois de janvier. J'aurais du mal à imaginer une résidence d'artiste sans résultat tangible, ça serait difficile à faire vivre en interne. La production d'une œuvre est à mon sens nécessaire, quel que soit son support. La résidence peut toutefois aussi devenir le point de départ d'une création plus globale, qui sera réalisée ultérieurement, mais qui aura trouvé sa source d'inspiration originelle au cœur de la résidence.



Visite de l'exposition de Mehdi Zannad à Vidéochroniques, Marseille, 2018
Photo : Edouard Monnet

En tant que dirigeant, je tire une grande fierté d'avoir réussi une expérience dont les contours manquaient de précision au démarrage, et un grand soulagement d'avoir pu la partager en interne. Si je devais donner un conseil à une entreprise ayant le souhait d'accueillir une résidence, ce serait de prendre le temps de rencontrer l'artiste en amont, de faire marcher son *feeling* et de mesurer si ses attentes sont compatibles avec les contraintes de l'entreprise. Je crois après coup qu'une des clés de ce projet entre Mehdi Zannad et Milhe & Avons tient à la proximité entre la pratique minutieuse et répétitive de son dessin et le rythme de l'atelier qui y faisait écho.

Olivier Milhe est codirigeant de Milhe & Avons, une entreprise familiale qui, depuis cent quarante ans, conçoit pour ses clients commerçants des gammes de sacs et d'emballages personnalisés en papier et polyéthylène, dans le respect de la loi de transition énergétique. Fabriquant une partie de cette gamme dans son atelier de Marseille, l'entreprise dispose d'un espace couvert de 10 000 mètres carrés qui comprend l'atelier de production, la zone de stockage et de préparation des commandes, ainsi que les bureaux et un *showroom*.

Mehdi Zannad (France, 1971) est artiste, chanteur, compositeur, dessinateur, il pratique la gravure et est architecte de formation. Il réalise des perspectives manuelles pour des agences d'architecture et d'urbanisme. Il mène également des travaux plus personnels sur les paysages urbains. Derrière la virtuosité plastique de ses œuvres se devine la nostalgie d'une époque ou d'une pratique. Une nostalgie qui sonne comme une critique aux formes lisses des espaces urbains et des images qu'ils génèrent. On retrouve cet arrière-goût acidulé dans trois albums qu'il a signés sous le nom de Fugu.

Quelles sont les conditions nécessaires à une véritable rencontre entre l'artiste et l'entreprise ? Selon Anne-Valérie Gasc, en plaçant le risque au cœur de leur collaboration, l'artiste et l'entreprise sont susceptibles d'inventer, voire d'innover. Dans cet état d'esprit, l'intérêt pour le processus à l'œuvre prend le pas sur l'attente d'un résultat. L'artiste en rend compte en retraçant les grandes étapes et les enjeux d'une recherche intitulée *Crash Box*. Menée de 2011 à 2013, celle-ci a rendu possible la réalisation d'un ensemble d'œuvres tout en générant une expérimentation technique innovante pour l'entreprise qui l'a accueillie.

Crash Box, Au risque de l'absence d'œuvre

Par Anne-Valérie Gasc artiste

La relation de l'artiste avec le monde entrepreneurial n'est pas inédite. Mais elle est confortée aujourd'hui par un double mouvement : à la fois l'encouragement de l'État à initier de nouvelles modalités de production privée des projets artistiques, et l'émergence d'une « *gig economy* » qui prend l'artiste comme modèle du travailleur à venir, entièrement dévoué à sa création, adaptable, autonome et réactif, largement sous-payé. De fait, la présence de l'artiste en entreprise, comme la figure de l'artiste entrepreneur d'ailleurs, me semblent importantes en tant qu'elles contrarient ces tristes logiques : en incarnant l'intérêt général et la responsabilité collective (dès lors que l'art se pense comme nécessaire à ce qui nous est commun), et en introduisant un temps au travail contre-productif au sens économique du terme. Autrement dit, l'aventure collaborative d'un artiste et d'une entreprise ne m'intéresse que si elle place la recherche appliquée au cœur des logiques d'efficacité au travail et d'optimisation financière qui distinguent ces deux acteurs.

« L'artiste est celui qui réalise ce qui n'est pas censé l'être, il esquisse un concept que personne n'a demandé, affirme une proposition qui n'est encore venue à l'esprit de personne. L'artiste ne commence pas à se demander ce que ses contemporains veulent avoir, entendre, voir, expérimenter. Voilà une différence essentielle avec l'entrepreneur, qui vérifie d'abord, par des études de marché, le marketing, la publicité et d'autres outils commerciaux, s'il existe bien une demande pour le produit qu'il se propose de réaliser et de vendre (ou si cette demande peut être suscitée). »¹

C'est donc sur les territoires de la recherche artistique et de l'innovation technique notamment que peuvent, je crois, se rencontrer véritablement l'artiste et l'entrepreneur. Évidemment, toutes les entreprises ne répondent pas à cette exigence d'étude et d'expérimentation. L'artiste peut ainsi intégrer si elle est déjà là et concordante à sa propre recherche, ou l'initier par la nature même de sa proposition prospective. Dès lors, ni attente préalable, ni forme plastique convenue entre les deux parties : la collabo-

ration naît du risque, pris à deux, d'inventer. C'est ce que j'ai essayé de mener à bien à travers ma recherche *Crash Box*, une expérimentation vidéo travaillée de 2011 à 2013, en collaboration avec l'entreprise CEBTP Démolition. Le projet *Crash Box* a intégré le dispositif des « Ateliers de l'Euroméditerranée », un programme de résidences d'artistes en entreprises proposé par Marseille-Provence 2013 dont la production a été déléguée à l'association Sextant & Plus.

Cette collaboration est à comprendre et inscrire dans un historique plus large. C'est en 2007 que je sollicite Pierre Burguière, alors PDG de CEBTP Démolition. Ma démarche est spontanée : je souhaite faire réaliser les plans d'exécution de la démolition à l'explosif du bâtiment du Jeu de Paume alors que je suis invitée par le collectif Ultralab™ à participer à leur exposition « L'île de Paradis™ (version 1.15) ». C'est grâce à l'expertise de cette entreprise d'ingénierie en démolition que l'œuvre *Foudroyage intégral (plans d'exécution de démolition par explosifs du Jeu de Paume)* verra le jour. Une série d'œuvres suivra² dont, en 2009, l'installation performative *La Fuite*, œuvre préfigurative (sans le savoir alors) d'une résidence de recherche au sein de cette entreprise.

À l'époque, je m'intéresse au principe de rideau d'eau qui permet de capter les émanations de poussière au moment de l'effondrement des bâtiments, sur lequel travaille l'entreprise. Le procédé initial fonctionne avec des boudins d'eau mais est breveté par des Suisses et s'avère particulièrement onéreux. CEBTP Démolition expérimente un dispositif alternatif de « fontaines d'eau » en logeant des explosifs dans de petites piscines gonflables. Au même moment, je suis invitée à participer à l'exposition collective « [Château en chantier] » au château d'Avignon, aux Saintes-Maries-de-la-Mer, monument historique connu pour la modernité de son réseau hydraulique et l'ingéniosité de son système de puisement, traitement et distribution d'eau mis en place à la fin du XIX^e siècle. Le site naturel est mis en eau grâce à des roubines, petits canaux d'irrigation directement creusés dans le sol argileux camarguais, dans lesquelles on peut loger directement des cordons détonants. Je propose alors à CEBTP Démolition de travailler à l'explosion d'une muraille d'eau qui fera disparaître le château du paysage

pendant quelques secondes : un territoire d'expérimentation technique pour eux, une œuvre monumentale pour moi. Ce travail a bénéficié de crédits d'impôts à la recherche (CIR) pour l'entreprise.

À l'occasion de l'étude de CEBTP Démolition pour la démolition du pont de l'autoroute A7 à Marseille (qui aura lieu en août 2010), Pierre Burguière me demande de penser à une captation vidéo : le foudroyage intégral du pont doit se faire « sous cloche », derrière de grands rideaux de caoutchouc privant le public du spectacle de l'explosion. Loin de proposer un dispositif visuel compensatoire (tel est l'écueil naturel auquel l'artiste doit résister : jouer le rôle que l'entreprise lui assigne naïvement), je profite de cette explosion occultée pour déplacer le point de vue habituellement porté sur ces disparitions instantanées et travailler à une captation vidéo intérieure à la démolition – prémices du projet *Crash Box* dont le titre, emprunté au cinéma, désigne les dispositifs de protection des caméras embarquées dans les véhicules au moment du tournage de scènes de cascades. L'entreprise CEBTP Démolition s'intéresse à la proposition : occasion pour elle d'inventer une technique de prise de vue improbable, au plus proche des détonations, dont les images permettront ensuite une analyse pratique.

Faute d'accord avec Euroméditerranée, commanditaire de la démolition, le projet restera en suspens jusqu'à l'annonce, en 2011, du programme de résidences d'artistes en entreprises des Ateliers de l'Euroméditerranée porté, à l'occasion de Marseille-Provence Capitale européenne de la Culture, par l'association Marseille-Provence 2013. La démolition du pont de l'A7 a déjà eu lieu mais les conditions d'une résidence de recherche artistique en entreprise sont remplies (qu'elles soient intellectuelles – dans le désir et la définition de nos intérêts partagés – comme organisationnelles, le calendrier des chantiers faisant office d'espace-temps spécifique à ma présence auprès des salariés). Dans le cadre d'un des premiers Ateliers de l'Euroméditerranée (signé en décembre 2010), j'ai investi, entre 2011 et 2013, quatre chantiers de démolition à l'explosif (démolition de la Tour réservoir Plein Ciel à Saint-Étienne le 24 novembre 2011 à 10 h 45 ; démolition de la Tour de Combettes à Decazeville le 1^{er} août 2012 à 11 h ; démolition des Silos



Anne-Valérie Gasc, *Crash Box* (photographie de chantier), démolition de la Tour réservoir Plein Ciel, Saint-Étienne, 2011

de la Méditerranée à Sète le 27 mars 2013 à 10 h ; démolition de la Grande barre des Perrières à Mâcon le 30 juin 2013 à 10 h 50). Contre toute attente, le chantier inaugural a permis de mettre au point l'instrument optique *crash box* à proprement parler. Sorte de « boîte noire » destinée à protéger de l'explosion le matériel audiovisuel qu'elle contient, une *crash box* permet aussi de retrouver intacts, ensevelis pendant des semaines sous des tonnes de béton, les fichiers capturés. Dans les chantiers de démolition par foudroyage intégral, le dispositif de détonation des charges explosives est électronique. Les appareils portables y sont interdits, par exemple, afin d'éviter toute perturbation par ondes, de la programmation électronique. Il n'était donc pas envisageable de dématérialiser la récupération des films (transfert simultané par wifi). Le projet *Crash Box* devait nécessairement passer par un dispositif physique : accès à la caméra une heure avant le tir pour déclenchement des appareils, puis recherche et récupération des appareils après la démolition. Chaque chantier a ensuite permis de faire évoluer le projet à titre artistique comme technique. Pour chaque intervention

sur site, plusieurs *crash boxes* ont été produites, munies chacune d'une à deux caméras et enregistreurs audios pour multiplier les points de vue différents et simultanés portés sur une même démolition. Alors que la vitesse en temps réel de mes films *Crash Box* est primordiale au sens de l'œuvre, un ou deux points de vue, choisis par les ingénieurs sur des questions techniques précises, ont systématiquement donné lieu à des vidéos montées au ralenti et données à l'entreprise pour étude. À ce jour, le projet *Crash Box* c'est, pour l'entreprise CEBTP Démolition, un dispositif simple et opérant de captation audiovisuelle à l'intérieur de bâtiments foudroyés et des documents d'analyse pratique et, dans mon travail, un corpus d'œuvres important dont la formalisation, liée à une innovation technique, est inédite.

Si un livre à paraître en 2019 chez Poursuite Éditions reviendra sur l'enjeu artistique du projet *Crash Box*, ce court texte parle moins de l'œuvre qu'il ne témoigne de son processus d'émergence : dès lors que l'engagement des deux partenaires se risque à l'absence de résultat (quand bien même il

Anne-Valérie Gasc (France, 1975) est artiste. Elle est résidente à la Friche Belle de Mai à Marseille, où se situe son atelier, et est représentée par la galerie Un-Spaced à Paris. Son œuvre est exposée régulièrement en France comme à l'étranger : à Paris (Pavillon de l'Arsenal, La maison rouge, Jeu de Paume), Tours (CCC), Lyon (IAC) et Marseille (FRAC PACA, Panorama de la Friche Belle de Mai) ; à Amsterdam (Foam), New York (Gagosian Gallery), en Slovénie (musée d'art contemporain de Maribor) ou encore à Sydney (Biennale de Media Architecture) notamment. Docteure en Arts Plastiques, elle est enseignante-chercheuse en art contemporain à l'ENSAM (École nationale supérieure d'architecture de Marseille) où elle prépare actuellement une HDR (Habilitation à diriger des recherches) en Arts et Sciences de l'art. Son travail a récemment été montré au centre d'art Les Tanneries à Amilly où elle inaugure, sous le commissariat d'Emmanuelle Chiappone-Piriou, un cycle de deux expositions : « Les Larmes du Prince – Monuments » en 2018, et « Les Larmes du Prince – Vitrifications », une installation monumentale *in situ* dans la grande halle en 2019. Pour ce dernier projet, Anne-Valérie Gasc développe un procédé de construction-destruction architectural simultané en partenariat avec l'INRIA (Institut national de recherche en informatique et en automatique).



Anne-Valérie Gasc, *Crash Box* (photographie de chantier), démolition de la Grande barre des Perrières, Mâcon, 2013

semble impossible de ne pas penser l'échec du projet comme faisant œuvre en soi, sous quelque forme que ce soit), la résidence d'artiste en entreprise, située sur le terrain de la recherche appliquée, évite cette « objectivation » de l'artiste, alibi d'entreprise tel que dénoncé par Laurent Cauwet dans son livre *La Domestication de l'art, Politique et mécénat* : « Ce qui est demandé à l'artiste n'est plus de produire des gestes critiques, mais d'obéir à l'injonction de produire des gestes critiques. Ce n'est plus de laisser libre cours à sa souveraineté, mais de répondre aux critères de liberté énoncés par la domination. Ce n'est plus de produire de l'art, mais de produire du simulacre d'art, valoriser des formes d'expression artistique qui nourrissent le discours de la domination. L'artiste n'est artiste que décidé par l'entreprise. L'entreprise crée l'artiste. Ainsi, l'entreprise fait œuvre. Et l'artiste, objectivé, devient ready-made posé en situation par l'entreprise selon les besoins du pouvoir dominant. »³

1. Marc Ruyters, « Sur la relation entre le métier d'artiste et l'entrepreneuriat » in *L'Artiste, un entrepreneur ?*, Bruxelles, Les Impressions nouvelles, 2011, p. 29.
2. Le wall painting *Affaiblissement* (Jeu de Paume, Paris, 2007), l'installation *in situ Restricted Area* (La Compagnie, Marseille, 2008), le livre d'artiste *Monuments of Dust* (ULS Éditions, Marseille, 2008) et, plus récemment, le livre d'artiste *Various Small Sparks* (Florence Lœwy Éditions, Paris, 2014).
3. Laurent Cauwet, *La Domestication de l'art, Politique et mécénat*, Paris, La fabrique éditions, 2017, p. 45.

Comment une résidence d'artiste en entreprise bouscule-t-elle la manière dont ses protagonistes – salariés, artistes, chefs d'entreprise – se représentent le travail ? Jean-Pierre Burdin soulève les questions qui peuvent – ou doivent – se poser avant et pendant la présence d'un artiste sur le lieu de travail, et non simplement lors de la présentation finale de l'œuvre réalisée. Il propose plusieurs pistes de réflexion sur cet aspect, essentiel à une réelle rencontre.

Sur les résidences d'artistes en entreprises

Par **Jean-Pierre Burdin** consultant indépendant

Nous nous interrogeons ici sur ce qui fonde une résidence d'artiste en entreprise. À partir de quoi pourrions-nous évaluer comment une résidence se construit et se conduit ? Comment porter un regard sur les résidences d'artistes en entreprises, sur la genèse et sur l'histoire de chacune d'elles ? Comment se mobilise-t-on autour d'elles sur le lieu de travail ? Comment les salariés les vivent-ils, s'y impliquent-ils ou non ? Quels dispositifs sont-ils mis en place pour explorer et conjuguer leurs attentes ? Pour les déplacer, les décentrer aussi, par « le pas de côté » et la dilatation du sensible que propose l'acte artistique ?

Qu'est-ce qui s'éprouve là, concrètement, dans ces recherches artistiques sur le lieu du travail « ordinaire » ? Ne se contente-t-on pas trop souvent d'apprécier, d'évaluer l'œuvre isolée en tant que telle, comme cadrée, et dans son achèvement plus que dans la démarche engagée pour la créer ? Or, ce qui compte ici, n'est-ce pas justement ce qui est mis en œuvre, expérimenté (et que l'œuvre manifeste bien sûr mais qu'elle ne clôt pas, ne referme pas) ? N'est-ce pas d'estimer les dynamiques de modification et de confronta-

tion que peuvent provoquer l'élaboration et l'exécution des œuvres au travail ?

Pourtant chaque fois, ce sont bien des modalités et des processus différents, parfois loin des canons prescriptifs et des règles de l'art, qui auront permis l'accomplissement artistique d'une œuvre singulière. Cette œuvre sera inédite, voire inouïe, si précisément elle est conçue en altérité, mais donc en correspondance aussi, avec la société du travail dont elle fait sa matière.

Ces constructions et bricolages artistiques ne s'apparentent-ils pas déjà à ce qui s'échafaude, certes autrement, dans le geste industriel de l'accomplissement de la tâche ? Qui, dans le travail de tout un chacun, déborde aussi la prescription, la dépasse, la bidouille, l'interprète, la met « à sa main », la contourne, la chantourne, l'ouvre à la dispute critique et l'exécute parfois de façon ludique ou rebelle, sauvage, ou encore même la nie ?

L'affaire semble d'abord proprement artistique, de pertinence artistique. Le plus souvent les artistes ne circonscrivent pas leur

chantier aux seuls objets que l'entreprise produit, aux matériaux qu'elle transforme, aux machines robotisées qu'elle utilise. Encore que formellement, de telles limitations de champ puissent être légitimes et n'ont pas à être jugées en tant que telles, d'autant que l'humain ne s'absente jamais des objets lorsque le poète prend leur parti. En fait, la plupart des artistes cherchent à travailler *avec* l'entreprise. C'est-à-dire avec les hommes et les femmes qui la composent, y produisent. Ils cherchent à croiser et à confronter leurs créations aux valeurs/croyances, aux imaginaires, aux formes, aux pratiques, aux « matérialités symboliques » qui naissent dans l'entreprise, dans l'acte même du travail... Et donc à se rapprocher de tous les protagonistes du travail. Le monde des entreprises et du travail apparaît pour ces artistes comme essentiel – nécessaire, même – pour appréhender et explorer la complexité du monde, donner à voir et à entendre son mouvement dans ce qu'il a d'inattendu. L'entreprise, matrice des mutations de la société tout entière, est un lieu trop souvent clos et sourd, non seulement aux fortes transformations matérielles et techniques mais peut-être plus encore à l'homme lui-même.

L'enjeu d'une résidence est donc ainsi culturel, l'entreprise tentant d'établir une connivence nouvelle avec la vie, à travers l'activité de tous les acteurs et agents de l'entreprise. Le rapport à l'art gagne un nouveau sens, plus plein, plus abouti, qui se conquiert plus qu'il se donne, dans le partage, la confrontation des expériences. Le rapport de l'art et du spectateur ici s'éprouve alors qu'habituellement il s'abîme, se banalise et s'épuise trop souvent dans la seule pratique consumériste, et pas seulement marchande, des biens de la culture. La fréquentation de l'art devient un poumon, la respiration du travail se fait plus intense, les échanges aussi, dehors/dedans.

Ces deux objectifs, artistique et culturel, intimement liés au point de n'en faire au fond qu'un seul, couvrent l'espace tout entier de la résidence en entreprise. Une résidence implique toujours une volonté artistique ; et même souvent résulte d'abord de ce désir d'un artiste qui « la veut » ardemment. Pour exister, elle suppose également de l'entreprise une volonté managériale, « politique » consonante pour l'accueillir. L'entreprise pouvant d'ailleurs être elle-même initiatrice de la demande.

Quoi qu'il en soit, deux volontés, celle de l'artiste et celle de l'entreprise, entament le long chemin du partenariat. Aucune évidence, il y aura bien des obstacles à soulever, des confusions à dissiper. Les contradictions à lever demanderont courage et ingéniosité, même si les bases de la demande sont claires, et peut-être même partagées dans un cahier des charges.

Encore faut-il s'entendre sur la conception que chacun a de l'entreprise. Qui accueille l'artiste ? Est-ce bien l'ensemble de tous ceux et celles qui y travaillent (qui *entre/prennent* ensemble, si l'on veut), selon des approches associées par le travail commun, mais aussi avec les contradictions que génère la place de chacun dans le processus de travail ? Puisque chacun est en effet assigné à l'exercice de sa tâche et à sa fonction, et marqué par son métier, sa qualification, ses responsabilités professionnelles et sociales, ses solidarités, ses appartenances culturelles... C'est toute cette *composition* sociale qu'il faut convoquer si l'on veut réellement rapprocher l'art du travail et provoquer des moments de fécondation réciproque. Impliquer les « travailleurs » dans la résidence tout au long de son exercice, c'est leur permettre individuellement et ensemble de confronter leur propre grammaire culturelle forgée au travail (mais pas seulement) à celle de l'art. En s'appropriant la démarche artistique comme ressource dynamique, ils élargissent leur capacité d'être et leur pouvoir d'agir avec autrui.

Laisser la population de l'entreprise hors du champ de l'acte artistique, écartée de la création, c'est au mieux la renvoyer au statut de spectatrice en fin de parcours (lors de la présentation de l'œuvre) et la priver des ressources vivantes de l'art pour augmenter sa vie. Par ailleurs, c'est laisser tarir une des sources essentielles de « la matière » de l'œuvre : celle de débusquer la richesse bien réelle du travail concret.

L'apport des élus représentants des salariés peut être déterminant pour relever le défi. L'enjeu est d'ampleur. Un des pièges est de s'interposer entre l'artiste et les salariés, de faire écran, de chercher à parler pour eux. Au contraire, provoquer le face-à-face vif, libre, tranchant de l'artiste et de la société du travail dans l'espace même de l'activité, c'est veiller à la liberté de tous.

Rappelons d'ailleurs que sur ces questions le législateur confère des responsabilités et des moyens aux institutions représentatives des personnels. D'abord en ce qui concerne l'exercice du travail pour lequel elles doivent être informées et consultées sur les modifications et les stratégies de l'entreprise, mais aussi en ce qui concerne les activités sociales et culturelles dont elles ont la responsabilité de gestion. Il est d'ailleurs possible et souhaitable, même si cela arrive trop rarement, que les représentants du personnel proposent également des résidences artistiques. Naturellement, elles

devront s'organiser avec l'accord des directions sur la base d'une volonté commune, partagée.

Tout cela ne minimise pas la responsabilité et l'implication de la direction, en droit, en gestion et en administration, et ne nie pas son rôle décisif. Tout au contraire, puisque c'est à elle que précisément il revient d'organiser l'implication des personnels et de leurs institutions représentatives. En impulsant une résidence, une société valorise son action. Si elle l'exerce bien, il n'est pas illégitime qu'elle en gagne un retour symbolique.

L'engagement syndical de Jean-Pierre Burdin comme élu et secrétaire d'un comité d'entreprise l'a conduit à exercer des responsabilités syndicales, d'abord au sein du mouvement interprofessionnel parisien, puis comme conseiller à la politique culturelle de sa confédération syndicale. À ce titre il a participé au groupe de réflexion « Culture et monde du travail » initié dans les années 2000 par le ministère de la Culture et de la Communication (Rapport Goulois/Rosevègue).

Aujourd'hui, il prolonge son activité de conseil en appui aux organisations et associations du monde du travail qui entendent explorer et développer les ressources qu'offrent les nouvelles porosités entre l'art et le travail. Dans cette dynamique, il a été associé à la conception du séminaire « Art et mondes du travail » organisé par le ministère de la Culture (2015). Il collabore au développement de la plateforme Culture/Arts/Travail (TEC-CRIAC) et à la rédaction de la revue *Travails* créée par Nicolas Frize.

Depuis plus d'une décennie, Bénédicte Chevallier propose à des entreprises d'accueillir des artistes en résidence et accompagne la mise en œuvre de ces projets. Dans ce texte, elle revient sur son expérience au service de l'apparition de l'art dans l'entreprise, en présentant les réflexions et convictions qui nourrissent et fondent son approche.

« Et concrètement ? »

Par **Bénédicte Chevallier** directrice de Mécènes du sud Aix-Marseille

« Et concrètement ? » Lors de mes rendez-vous en entreprise, cette question, adressée par son ou sa dirigeant.e, a, sans exception, toujours suivi la proposition de résidence d'artiste que je formulais. Il est remarquable que, pour se sceller, les résidences doivent préalablement répondre à ce besoin de représentation en prise avec le réel, car elles me paraissent, précisément en tant qu'expériences, irréprésentables. Cette question est le signe que l'entreprise a besoin d'objectiver ses engagements. Elle est désarmante car elle semble réduire à des contingences la question de la fabrication de l'art. Pour autant, cette demande de concret est utile car le concret va prendre la forme de balises (lieu, espaces, durée, contrat, rémunération, propriété, etc.) ; fournir une réalité tangible, dans un processus au résultat incertain par nature.

De la même manière, me demander d'extraire des résidences que nous avons accompagnées avec Mécènes du sud des illustrations explicitant le concept même de résidence provoque mon désarroi. En premier lieu car il n'existe pas de résidence type

à laquelle s'identifier. Il n'y a que des expériences singulières. Ensuite parce que cette demande alimente plusieurs stéréotypes de l'artiste entouré de salariés, faisant œuvre dans un contexte industriel. Non qu'il n'y ait pas d'interactions et d'expérimentations. Mais c'est passer à côté de l'irreprésentable nature relationnelle d'une résidence.

Douze années passées en périphérie d'entreprises en ont modifié ma représentation, même si je continue de les percevoir comme des organisations en perpétuelle quête de performance. Être et rester performantes, c'est leur sécurité, mais cette vertu poussée à l'extrême a aussi les revers d'une obsession. La dynamique capitaliste avec le gain comme seule finalité a vécu. L'entreprise le revendique : elle est une organisation qui s'inscrit pleinement dans une mécanique planétaire avec des impacts sociaux et environnementaux. Cette modification conceptuelle, la résidence permet de la questionner et, je pense, de l'enrichir.

Je conçois l'entreprise comme un paysage. C'est l'artiste Marie Reinert¹ qui avait uti-



Vue de la résidence de Cléo Lhéritier chez Carta-Associés, membre de Mécènes du sud Aix-Marseille, 2017
Photo : Max Paskine

lisé cette terminologie en 2007 quand je l'ai rencontrée pour la première fois. Elle m'intéresse car elle induit à la fois des notions de déplacement, d'observation, de point de vue, de représentation, d'écosystème, etc. Autant de notions qui font écho au travail de l'artiste.

Ce qui me fascine quand je réfléchis à la notion d'entreprise, c'est son élan. Je me demande toujours comment ça a commencé, comment ça fonctionne et pourquoi ça prospère. Les questions de sa création, de sa nécessité, voire de son caractère impérieux, de l'engagement et du recommencement m'intéressent. J'ai une réelle curiosité pour ce qui m'est si étranger. C'est ainsi, très naturellement, que je sollicite des récits lorsque je dois monter une résidence. J'observe, entre autres, les activités et les processus. Je me représente ainsi mieux ce qui fait la singularité de l'organisme que je rencontre.

Spontanément, la plupart des entreprises se présentent comme des sociétés motivées (avec une ambition), expérimentées (leur «*timeline*» est ponctuée de faits marquants), averties (leur environnement est com-

plexe mais elles savent l'analyser), incarnées et singulières (elles ont identifié leurs valeurs). Bref, elles se réclament désirables. J'ai le sentiment que sans cette présentation institutionnelle, dite «*corporate*», l'entreprise se sentirait, si ce n'est nue, disons démunie. Elle fonctionne bien comme une parure. Ce besoin d'incarnation est l'indice que l'entreprise, en quête de séduction, souhaite être reconnue et aimée («*likée*»?). Si cette approche m'apprend quelque chose, c'est surtout sur son image, sur la manière dont elle se perçoit ou voudrait être perçue.

À ce stade, je manque souvent d'éléments essentiels pour comprendre en quoi consiste l'activité, à quelle nécessité l'entreprise répond. Je pourrais donc rebondir avec la fameuse question en exergue de ce texte : «*Et concrètement?*». Je négocie ce passage au micro-récit qui représente un temps que mes interlocuteurs n'avaient souvent pas programmé. J'ai même souvent perçu de la surprise voire de l'incrédulité, comme si tout coulait de source ou tombait sous le sens ou n'avait pas besoin d'être explicité. Nous n'imaginons jamais assez à quel point l'ai-



Accueil du public à la conférence de Jan Laurens Siesling, *L'Art Autrement*, organisée par Mécènes du sud Aix-Marseille au Mucem, Marseille, 2018. Photo : François Moura

sance professionnelle poussée jusqu'à l'expertise nous rend inintelligibles. «*Nous*», car je parle pour moi également. Pourtant, c'est dans cet approfondissement que je vois l'entreprise apparaître comme un continuum dont le relief est fonction de son histoire, ses activités, sa géographie, son corps social, ses contraintes, etc.

Cette écoute élargie me permet de percevoir les attentes que suscite ma visite mais aussi les freins à la conduite d'un projet qui restera secondaire pour l'entreprise, sinon accessoire². Je ne néglige à ce stade aucun ressenti : face à moi s'expriment de la curiosité, du scepticisme, de l'enthousiasme, de l'impatience, du doute, des peurs, etc. Et cela détermine le degré de confiance et de liberté dont je dispose pour proposer un PRIX, un Projet au Résultat Incertain avec X!X, ces inconnues que sont la discipline artistique convoquée et l'artiste invité.

Je ne défends pas la place de l'art dans l'entreprise, je défends son apparition. L'art n'y a pas de place, sauf dans sa fonction décorative ou de manière temporaire et excep-

tionnelle³. L'art est de nature complexe et complexe à exposer. L'art en entreprise reste une anomalie. Mais si l'art ne peut venir y trouver son public, il peut en revanche venir le chercher. Et cela me semble encore plus stimulant.

Que l'art relève d'un travail est une évidence que je rappelle toujours à mes interlocuteurs. Je m'amuse des clichés que la résidence permet de balayer, sur la conscience professionnelle, la rigueur, et observe aussi la fascination que l'artiste véhicule à travers sa détermination : celle de poursuivre un dessein coûte que coûte, aux antipodes de la nécessité commerciale de l'entreprise, un dessein hors de prix donc. Intéressant.

Je m'intéresse à ce qui travaille les artistes. Pour comprendre leur parcours, leurs œuvres et leurs projets, je questionne leurs obsessions. J'ai également besoin de ressentir leur personnalité. La résidence en entreprise est un dispositif très spécifique, car il se fonde sur la rencontre entre deux logiques divergentes qui appelle une grande habileté relationnelle. Expérience et intui-

Bénédicte Chevallier débute professionnellement au Maroc en intégrant pendant cinq ans le Goethe-Institut Rabat/Casablanca pour y développer le programme culturel et coordonner des formations pour les conservateurs de musées et artistes, dans le champ du design graphique, de la scénographie d'exposition et de l'édition numérique. Elle y aide en parallèle l'artiste Mounir Fatmi à lancer sa carrière internationale. Ayant une affinité pour la création contemporaine et la collaboration directe avec les artistes, elle codirige, de retour en France, l'*artist-run space* Reposer La Bonne Question (RLBQ) à Marseille. Après avoir été administratrice de production à Vidéochroniques, elle rencontre fin 2006 le collectif d'entreprises Mécènes du sud dont elle devient alors déléguée générale. Elle y développe l'initiation des mécènes à l'art, les résidences d'artistes en entreprises et y accompagne les artistes lauréats et l'essaimage à Montpellier-Sète.

les protagonistes et en accompagnant ses modalités de monstrations. Le dispositif des résidences en entreprises demande du tact et des engagements exceptionnels. Que des paysages inaccessibles aux usages dénués d'un intérêt productif ou économique puissent être les hôtes d'un étranger le temps d'une résidence est une chance pour qui aime l'altérité. Elle permet à l'entreprise de tendre un miroir dans lequel deux réalités se reflètent.

tions me permettent d'associer tel artiste à telle entreprise. L'artiste n'arrive pas sans « bagages » dans ce paysage. Il reste travaillé par les sujets qui fondent sa démarche. Je privilégie souvent des mariages paradoxaux, convaincue que la différence est un matériau propice à la découverte réciproque.

L'entreprise qui accueille la résidence ménage dans son paysage la possibilité d'une exploration, d'une observation, d'expérimentations, d'interactions. Dans ce paysage, son objectif est d'entretenir des autoroutes, des réflexes de production qui la rendent performante. Je choisis précisément des artistes dont le travail procède d'une logique inverse. Une résidence qui ne viendrait pas contrarier une logique de production serait stérile. Il ne s'agit pas de provoquer des chocs, idéologiques notamment, mais plutôt de permettre à tous les protagonistes de redonner de la complexité à un paysage familier, de s'y laisser surprendre. La résidence doit avoir comme objectif de trouver un « vide fécond », selon une formule⁴ de Jean-Marc Huitorel que j'ai adoptée. L'artiste n'est pas un travailleur tenu à la productivité. Son travail, c'est de trouver une économie de la forme, avec une concentration de sens.

Le détachement sur l'horizon de la résidence, ce qu'elle produira en termes d'œuvres, ne la rend pas improductive. Il conditionne même la possibilité d'innover. Il s'agit de permettre à l'artiste de comprendre les ressorts de l'entreprise, comme de lui permettre d'en imaginer de nouveaux. Il ne peut y avoir de promesse de résultat dans une résidence. Il est aisé en regardant l'histoire de l'art de comprendre le cheminement long et intérieur d'une œuvre. Dès lors, exercer la pression d'une production immédiate est un malentendu, en plus d'un non-sens, qu'il est utile de lever.

Je ressens immédiatement, quand je présente un.e artiste à une entreprise, si mon intuition de « mariage » était juste. De la même manière qu'une greffe, elle doit « prendre ». Nombreux sont les artistes à exprimer plus tard le bouleversement de leur pratique à l'épreuve de l'entreprise. Dans l'immédiat, seuls les affects vont s'exprimer.

Mon rôle est de propulser un projet puis de me mettre en retrait de l'espace de résidence en dialoguant individuellement avec

1. À cette époque, Marie Reinert rêvait d'accéder à ces « paysages » et, de mon côté, j'avais commencé à proposer des résidences en entreprises aux lauréats de Mécènes du sud et aux entreprises membres du collectif dont le seul rapport financier ne me contentait pas. Marie Reinert est devenue lauréate Mécènes du sud Aix-Marseille en 2008 pour son projet *Roll-On, Roll-Off*. Il nécessitait de rencontrer un armateur pratiquant un transport maritime spécifique à la Méditerranée avec des rouliers. Par chance, cette même année, la compagnie maritime Marfret a rejoint notre collectif d'entreprises. Marie Reinert fut accueillie dans l'entreprise de 2008 à 2010 sous la forme d'une résidence. Le projet a été intégré, au moment de sa monstration dans le cadre du Festival de Marseille, au dispositif des Ateliers de l'Euroméditerranée. En 2012, nous avons renouvelé notre soutien pour un autre volet de ce projet, intitulé *Quais*. Il fut également développé dans le cadre d'une résidence dans une entreprise du complexe pétrolier de Lavera, Fluxel, qui intégra alors Mécènes du sud pour que cette résidence bénéficie d'un accompagnement dédié. En 2014, Mécènes du sud Aix-Marseille a coproduit « Défense Yokohama », l'exposition personnelle de Marie Reinert présentée au Fonds régional d'art contemporain Provence-Alpes-Côte d'Azur, à Marseille.
2. Dans cette publication, le texte de l'artiste Anne-Valérie Gasc (pp. 14-19) en présente un contre-exemple.
3. Ainsi, en avril 2014, le ministère de la Culture annonçait ouvrir neuf « micro-expositions » dans des entreprises avec des œuvres issues des collections nationales.
4. Jean-Marc Huitorel, « Liaisons dangereuses? », in *Valeurs croisées - Les Ateliers de Rennes - Biennale d'art contemporain*, Les presses du réel, 2009, p. 29.

Du partenariat institutionnel à la sensibilisation : l'exemple de Réseau Entreprendre

En 2014, trois Français sur cinq (61 %) n'avaient jamais fait l'expérience de la fréquentation d'une galerie d'art au cours de leur vie. Par ailleurs, 1 % des ouvriers, 5 % des employés et 67% des cadres ont assisté à un concert au cours de leur vie. Pour répondre à l'enjeu de démocratisation de la culture, Réseau Entreprendre a accepté de s'engager aux côtés du ministère de la Culture en faveur d'un programme de résidences d'artistes. Créé en France il y a trente-deux ans, Réseau Entreprendre rassemble plus de 14 000 chefs d'entreprises engagés en faveur de la création d'emplois privés et durables. Il est actuellement présidé par Olivier de La Chevasnerie. Implanté dans dix pays, que ce soit en Europe (France, Belgique, Espagne, Italie, Portugal, Suisse), en Afrique (Tunisie, Maroc, Sénégal) ou en Amérique du Sud (Chili), notre réseau accompagne gratuitement des créateurs, repreneurs et développeurs d'entreprises fortement créatrices d'emplois. Sur la seule année 2017, nous avons soutenu près de 1400 nouveaux entrepreneurs qui ont contribué à la création de près de 14 000 emplois.

Ce partenariat entre le ministère de la Culture et Réseau Entreprendre, qui a débuté par un projet pilote en 2017/2018 avec Réseau Entreprendre 93 en Seine-Saint-Denis¹, se développe désormais sur l'ensemble du territoire français. L'objectif est d'encourager les entreprises membres ou lauréates de Réseau Entreprendre à accueillir pendant plusieurs mois un artiste en résidence. Le succès est au rendez-vous, car il s'inscrit dans l'ADN des chefs d'entreprises de Réseau Entreprendre qui sont engagés en faveur de leurs territoires. Parmi les projets retenus par le ministère pour un soutien en 2018/2019, quatre font partie de Réseau Entreprendre. Il s'agit des entreprises suivantes :

- × La société D'Ennery en Auvergne-Rhône-Alpes, qui accueille l'artiste Siwa Mgoboza.
- × L'agence Horizon bleu dans le Grand-Est, qui accueille l'artiste François Petit.
- × La Compagnie française du bouton en Île-de-France, qui après avoir accueilli Sara Favriau en 2017/2018, reçoit l'artiste Pierre Paulin.
- × La société Supralog en Provence-Alpes-Côte d'Azur, qui accueille l'artiste Mathieu Schmitt.

À ce jour, une vingtaine d'autres entreprises, de huit régions différentes, ont manifesté leur intérêt pour ce programme et ont pris des contacts avec les Drac et les acteurs culturels locaux pour construire des projets qui aboutiront dans les prochains mois. Pour les entrepreneurs, il s'agit de faciliter l'accès de leurs collaborateurs au monde de l'art, tout en favorisant la cohésion interne de l'équipe autour d'un projet commun. L'entreprise peut également mettre à profit la résidence, notamment à travers l'exposition qui en résulte, pour communiquer sur le projet mené avec l'artiste présent à ses côtés, mais aussi témoigner de son engagement en faveur du secteur culturel.

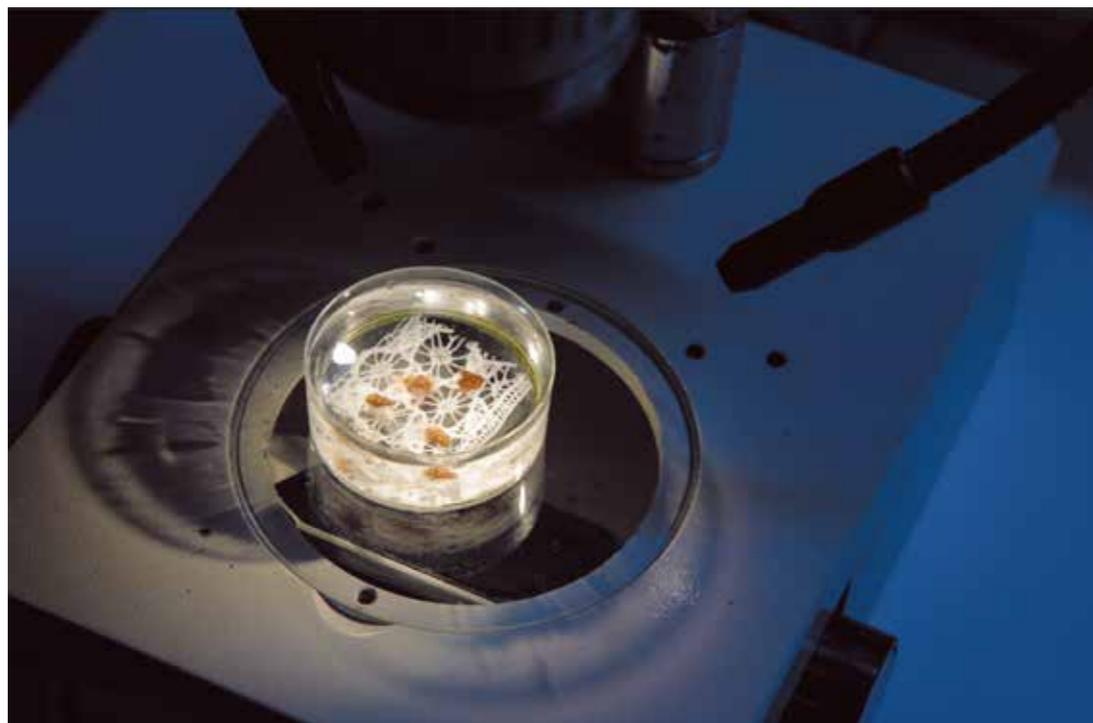
Convaincu de la pertinence de ce programme, Réseau Entreprendre envisage de développer des résidences d'artistes au-delà du domaine des arts visuels. Ainsi, le programme devrait prochainement être étendu à la musique et au spectacle vivant.

Enfin, Réseau Entreprendre est persuadé que les synergies entre la création artistique et la création d'entreprises vont bien au-delà des résidences. C'est pourquoi d'autres pistes de collaboration sont à l'étude avec le ministère de la Culture, notamment sur l'accompagnement des entreprises du secteur culturel et le mécénat des chefs d'entreprises en faveur de certains monuments culturels.

1. Lire le compte-rendu de la résidence de Sara Favriau à la Compagnie française du bouton, pp. 48-49

Artiste	Entreprise	Organisme médiateur	
Jérémy Gobé	Fontanille	HS_Projets	34
Joséphine Kaepelin	Siegwerk	La Villa du Parc – centre d'art contemporain	36
Sara Masüger	Michelin	FRAC Auvergne	38
Nøne Futbol Club	Adhex Technologies	Interface	40
Laurence De Leersnyder	Rousseau Clôtures	40mcube	42
Alexandra Riss	Certesens et RCP Design global	Mode d'Emploi	44
Laurent Valera	Barrage de Petit-Saut (EDF)	ADSPS	46
Sara Favriau	La Compagnie française du bouton	Cneai	48
Jonathan Loppin	Renault	SHED	50
Rémi Groussin	Les Ortigues	Zébra3	52
Nicolas Daubanes	Briqueterie de Nagen	Collective Pulse	54
Lara Almarcegui	Tuilerie Monier	Voyons voir Art contemporain et territoire	56
Berdaguer & Péjus	A2C Services et Pébéo	Mécènes du sud Aix-Marseille	58

« Au début d'une résidence en entreprise, il faut réciproquement déjouer les lieux communs. Nous avons tous une sensibilité, même si l'on est *a priori* peu touché par l'art contemporain. À l'artiste de se faire accepter en montrant qu'il comprend à la fois toutes les contraintes techniques et qu'il est capable d'initier une nouveauté. » Jérémy Gobé



Vue en laboratoire de cellules de corail sur un échantillon de dentelle, 2018

Jérémy Gobé (France, 1986) est l'auteur d'une pratique artistique engagée, sensible à de grands enjeux économiques et écologiques de notre époque. Il développe notamment une démarche globale soucieuse du devenir de la filière textile, de ses savoir-faire et des hommes qui les détiennent. Le monde du travail constitue un point commun à tous ses projets, lesquels naissent le plus souvent de rencontres. Depuis plusieurs années, il réalise également des sculptures inspirées des formes complexes des coraux.

En 2017, Jérémy Gobé est invité par l'association HS_Projets à créer une œuvre pour l'édition 2018 du Festival international des Textiles Extra ordinaires (FITE) de Clermont-Ferrand (coproduction HS_Projets – Ville de Clermont-Ferrand – musée Bargoin, Clermont Auvergne Métropole). Cette invitation, inscrite dans le cadre du programme de résidences d'artistes en entreprises, reçoit le soutien de la Drac Auvergne-Rhône-Alpes et de la métropole clermontoise. Jérémy Gobé



Jérémy Gobé chez Fontanille, Le Puy-en-Velay, 2018

visite la Scop Fontanille, à l'initiative de Christine Athenor et Thomas Leveugle d'HS_Projets, qui ont noué une relation de confiance avec Rolland Arnaud, son PDG. Accueilli au sein de cette fabrique de dentelles du Puy-en-Velay – laquelle, menacée de fermeture, s'est récemment relevée –, il découvre un savoir-faire local traditionnel : le point d'esprit. L'artiste est alors frappé par les similitudes formelles entre ce motif travaillé depuis quatre siècles et la vue microscopique d'une cellule de corail. Son intuition se voit confirmée par Isabelle Domart-Coulon, chercheuse et enseignante en biologie marine au Muséum national d'histoire naturelle, qu'il rencontre dans le cadre de son doctorat couplant art et science. Dès lors, le projet prend une nouvelle dimension. Baptisé *CorailArtefact* et réunissant plusieurs acteurs, il vise à valider scientifiquement la création d'une interface curative entre le corail et son milieu environnant avec cette dentelle en point d'esprit. Ainsi, grâce au mariage de l'art, de la science et de l'industrie, ce matériau artisanal du Puy-en-Velay pourrait offrir une solution pour ralentir, voire stopper la disparition des récifs coralliens. Alors que les laboratoires travaillent sur les applications concrètes de cette idée, Jérémy Gobé se consacre à la conception de l'œuvre d'art destinée à être présentée dans le cadre du FITE, sur la façade du musée Bargoin. Pour la réaliser, la Scop innove en tissant une grande largeur sur un métier. La sculpture monumentale ainsi produite est une manière de sensibiliser aux enjeux climatiques contemporains, tout comme aux enjeux économiques de la situation industrielle et artisanale en France.

Fondée au XIX^e siècle, Fontanille est une entreprise spécialisée dans la dentelle, le ruban élastique et l'enduction silicone liquide. À la suite de sa liquidation judiciaire, elle a été reprise en 2012 sous la forme d'une Société coopérative et participative. La Scop est aujourd'hui composée d'une quarantaine d'employés, tous acteurs sociétaires. Dirigée par Christine Athenor avec un bureau à Lyon (le Showroom Galerie 7), HS_Projets est une association loi 1901. Elle a pour objet de favoriser les échanges de savoir-faire et d'expériences sur les questions relatives au patrimoine textile, à la création contemporaine et aux dynamiques culturelles extra-européennes, par le biais d'événements culturels, principalement le FITE.

Joséphine Kaepelin chez Siegwerk à Vétraz-Monthoux

« Mon audit ne recherche rien, n'améliorera rien. Le but est d'interrompre, de perturber, de créer des petits moments de mise à distance de la tâche qui ouvrent la réflexion. » Joséphine Kaepelin



Vues de «l'audit» réalisé par Joséphine Kaepelin chez Siegwerk, Vétraz-Monthoux, 2018

Joséphine Kaepelin (France, 1985) convoque des sujets tels que la valeur intime du travail, la quête humaine de sens, les différents systèmes de langage, de symbole et de communication. Elle souhaite recentrer l'attention sur la présence humaine au sein d'un système de production en prise avec des machines, un rendement et des procédures. Se présentant comme « prestataire de services intellectuels et graphiques », elle met en place des processus non-conventionnels permettant de recueillir des informations pour déterminer, entre autres, comment nous travaillons.

De février à mai 2018, Joséphine Kaepelin est présente trois fois une semaine sur le site de Haute-Savoie du fabricant d'encre Siegwerk. Sa résidence est initiée et accompagnée par La Villa du Parc – centre d'art contemporain (Annemasse). Elle est la deuxième à être ainsi organisée, s'inscrivant de fait dans le cadre d'une relation de confiance. Le choix d'inviter cette artiste, dont la démarche questionne les représentations symboliques et sociales du travail, fait écho au passé récent de l'entreprise. Celle-ci a en effet connu une restructuration, suivie d'une enquête sociale au niveau du groupe. À la place d'une résidence, Joséphine Kaepelin choisit de mener un « audit » de l'entreprise : si cette terminologie a pu susciter des craintes, celles-ci ont été entièrement dépassées. L'artiste définit une « enquête » en trois étapes sur le terrain, et

met au point des outils de travail. Elle personnalise également sa tenue professionnelle, faisant floquer l'inscription « J'agis comme une table de ping-pong » sur la blouse blanche obligatoire. La première session est consacrée à la distribution d'un questionnaire en mains propres, auprès des 270 salariés du site. C'est pour elle une manière de se présenter, avant de les inviter à « jouer pour se parler » le mois suivant. Lors de la troisième session, « La roue de la fortune » laisse place à un jeu de dominos au cours duquel les participants tentent de définir leur travail. Toujours dans la perspective d'impliquer le plus grand nombre, Joséphine Kaepelin conclut son « audit » en invitant les salariés à voter entre trois propositions formelles d'œuvres pérennes. Le « rapport mural » intitulé *Il s'est passé quelque chose*, l'emporte avec un important taux de participation. Le document de sept pages est « imprimé » sur les murs de l'entreprise. Témoin de cette expérience particulière, il en offre une remémoration passagère au quotidien.

Siegwerk est un groupe allemand, l'un des principaux fabricants internationaux d'encre d'impression et de solutions individuelles pour l'emballage, les étiquettes et les catalogues. Le site de l'agglomération annemassienne est dirigé par Véronique Danois, présidente Siegwerk France. Son collaborateur David Charquet s'est impliqué à ses côtés dans l'organisation de la résidence de Joséphine Kaepelin sur le site. Dirigée par Garance Chabert, La Villa du Parc – centre d'art contemporain initie et met en œuvre depuis 2015 le programme de résidences « Art & industrie », un projet ambitieux de résidences d'artistes dans les industries phares de Haute-Savoie.



Sara Masüger chez Michelin à Ladoux-Cébazat

« Il a fallu oublier tout ce que nous savions depuis trente ans sur le caoutchouc. Nous sommes aux antipodes du pneu. Nous avons dû réinventer un mélange polyvalent pour permettre la réalisation des œuvres de l'artiste. » Un employé du groupe Michelin

La pratique de Sara Masüger (Suisse, 1978) est exclusivement sculpturale. Tous les éléments corporels visibles dans ses sculptures sont à l'échelle 1, les moindres parcelles de son corps lui servant de matrices depuis des années pour réaliser des œuvres en latex, acryl, étain ou aluminium.

Entre novembre 2017 et mars 2018, Sara Masüger a été accueillie trois fois deux semaines par Michelin, au sein de l'Atelier Études et Mesures du Centre de recherche et de développement situé à Ladoux-Cébazat, dans les environs de Clermont-Ferrand. Pour l'entreprise, ouvrir ses portes était potentiellement problématique, l'accès aux zones de travail les plus intéressantes plastiquement étant interdit pour protéger le secret industriel. Pour autant, l'artiste suisse a pu bénéficier du savoir-faire dispensé par deux techniciens entièrement libérés de leurs missions habituelles pour l'assister. Elle a partagé l'atelier des agents de test de matériaux, au sein de la zone la plus règlementée, et a pu expérimenter différents types de caoutchouc et leurs mises en œuvre. Si Sara Masüger avait déjà eu recours à ce matériau pour de précédentes œuvres, elle a toutefois dû repenser son processus de création pour l'adapter à la gomme de caoutchouc spécifique à l'industrie pneumatique. En effet, les moules en silicone habituellement utilisés par l'artiste pour prendre l'empreinte de son corps n'auraient pu résister à la chaleur des fours de l'entreprise. En collaboration avec les techniciens, elle a donc expérimenté un nouveau procédé, qui consiste à travailler à partir d'un moule unique de son visage en aluminium. Conformément à son univers plastique exclusivement tourné vers la représentation du corps, les sculptures en élastomère qu'elle a créées obéissent aux contraintes et aux spécificités chimiques de ce matériau particulier.

Cette résidence d'artiste, une première pour le fabricant de pneumatiques français, a été initiée par le directeur du FRAC Auvergne. Jean-Charles Vergne avait alors pour projet d'organiser une exposition personnelle de Sara Masüger à l'automne 2018. Une relation privilégiée unit le Fonds régional d'art contemporain et le grand groupe, dont le siège social est situé dans la capitale auvergnate. Ouverte au mécénat, l'institution publique est en effet soutenue depuis plusieurs années par la Fondation d'Entreprise Michelin.



Vues de la résidence de Sara Masüger au sein de l'Atelier Études et Mesures du Centre de recherche et de développement de Michelin, Ladoux-Cébazat, 2018



Nøne Futbol Club chez Adhex Technologies à Dijon-Chenôve

« L'accueil d'artistes dans l'entreprise ne peut avoir de visée commerciale. De mon point de vue, notre rôle est de dépasser la stricte position d'acteur économique, d'autant qu'avec des budgets qui ne sont pas énormes, nous pouvons contribuer à dynamiser localement la création contemporaine et apporter une véritable respiration dans l'entreprise. » Roland de la Brosse



Vues de la résidence de Nøne Futbol Club chez Adhex Technologies, Dijon-Chenôve, 2018

Nøne Futbol Club est un duo formé en 2009. Affirmant un humour souvent féroce, son œuvre puise notamment ses références dans les domaines du jeu et du *hacking*. Dans leurs performances, leurs sculptures et leurs installations, les artistes détournent les codes de la culture de masse en s'appropriant le vocabulaire de la publicité, des réseaux sociaux, de la télé-réalité ou encore du cinéma de science-fiction. Présent dans nombre de leurs projets, le moyen de production prend une place souvent centrale et fait parfois œuvre.

Le groupe Adhex Technologies est spécialisé dans la fabrication de rubans adhésifs. Collectionneur et mécène, son directeur a invité à plusieurs reprises des artistes à créer sur le site de Dijon-Chenôve, en Bourgogne-Franche-Comté. Fêru d'art, Roland de la Brosse soutient également l'association dijonnaise Interface, qui a assuré la médiation du projet de Nøne Futbol Club au sein de l'entreprise. Lors de sa résidence, le duo a réalisé une œuvre qui s'inscrit dans la

continuité de sa série *Bird's Thoughts*. Depuis 2011, les deux artistes installent des perchoirs en forme de lettres dans des volières. Au bout d'une semaine, les fientes des oiseaux forment ainsi un mot sur une toile déposée au sol. Au sein d'Adhex, il s'agissait de concevoir des perchoirs robotisés, pouvant se déplacer et former toutes les lettres de l'alphabet. Au lieu de produire uniquement un mot défini au préalable et non modifiable, la volière automatisée permet ainsi d'écrire une phrase entière en lettres de guano, toujours au rythme d'un mot par semaine. Si dirigeant, salariés et artistes se sont vite rendu compte que la robotisation se révélerait trop coûteuse avec le matériel de l'entreprise, une solution a été apportée grâce au recrutement temporaire d'un programmeur spécialisé dans la technologie alternative « Arduino ». À ce projet initial s'est ajoutée la fabrication d'une presse, dont les plans ont été dessinés en concertation avec l'équipe. Lors de leur première visite du site, des cylindres et autres matériaux imprimables destinés à être jetés avaient en effet retenu l'attention des artistes, qui disposent désormais d'un outil pour imprimer des œuvres de grandes dimensions.

Produisant à destination de différents marchés (automobile, industrie, santé), Adhex Technologies emploie 350 salariés sur son site de Dijon-Chenôve. Depuis 2016, l'entreprise est engagée dans une démarche de mécénat pour soutenir le fonctionnement d'Interface, une association culturelle dirigée par Frédéric Buisson et fondée en 1995. Une exposition personnelle de restitution de la résidence y est programmée en 2019.



Laurence De Leersnyder chez Rousseau Clôtures à Domloup

« J'aime être confrontée à des espaces qui ne sont pas dédiés à l'art : cela me stimule dans mon travail. Plutôt que de m'intégrer à la chaîne de production automatisée de l'usine, j'ai choisi de lui opposer un mode de production manuel utilisant les mêmes ressources. » Laurence De Leersnyder



Vues de la résidence de Laurence De Leersnyder chez Rousseau Clôtures, Domloup, 2018

La trace, l'empreinte, la géologie sont omniprésentes dans la pratique sculpturale de Laurence De Leersnyder (France, 1979). Appréciant particulièrement le procédé du moulage, l'artiste a recours à des matières naturelles comme la terre et le sable, ou des matériaux comme le plâtre et le béton. Du petit format aux dimensions monumentales, ses œuvres résultent d'expériences pouvant impliquer le passage du temps ou la marque d'une action physique, de gestes maintes fois répétés comme celui de creuser.

Entre février et septembre 2018, Laurence De Leersnyder est accueillie à plusieurs reprises par Rousseau Clôtures, dont l'usine est située à Domloup, une petite commune rurale d'Ille-et-Vilaine. L'activité de l'entreprise, spécialisée dans la fabrication de clôtures en béton à partir de moules en polyuréthane, tout comme la sérialité induite par la production à la chaîne font écho aux recherches de l'artiste autour du moulage et de l'empreinte, du même et du semblable. Dès sa première visite sur place, Laurence De Leersnyder remarque certains moules écartés de la chaîne de production

pour cause d'usure. Utilisés pour produire une gamme de clôtures imitation bois, ils ont la particularité d'être mous et de devoir être logés dans des supports en acier avant que le béton ne soit coulé. À rebours de l'usage, Laurence De Leersnyder s'empare des moules défectueux pour produire des formes « molles » en béton. Plutôt que de s'intégrer à la chaîne de production automatisée, l'artiste choisit donc un mode de production manuel. Introduire l'entropie, autoriser et accepter l'erreur, créer des irrégularités sont pour elle des manières d'intégrer sa démarche artistique au sein même du fonctionnement de l'usine. À terme, les « voiles » obtenus puis assemblés forment une vaste installation au sol, dans la continuité plastique d'une de ses précédentes œuvres imaginée en 2017, à l'invitation de 40mcube. De fait, c'est dans le cadre de cette intervention monumentale au parc du Thabor, à Rennes, que Laurence De Leersnyder et Rodolphe Le Strat, le dirigeant de Rousseau Clôtures, se sont rencontrés. Rousseau Clôtures en avait alors soutenu la réalisation.

Fondée en 1978, Rousseau Clôtures emploie vingt-quatre salariés. S'il s'agit d'une première expérience de résidence pour cette entreprise, une partie de ses espaces avait déjà été prêtée à un artiste, Nicolas Floc'h. Rousseau Clôtures est mécène de 40mcube, dont l'équipe a assuré la médiation de la résidence de Laurence De Leersnyder. Cet espace d'exposition rennais dirigé par Patrice Goasduff et Anne Langlois est également un atelier de production, un lieu de résidences d'artistes, un organisme de formation, un bureau d'organisation de projets pour l'espace public et une structure d'accompagnement dans le cadre de commandes d'œuvres citoyennes.



« En invitant un artiste, l'idée est de partager des visions, de confronter des personnalités. Ce qui importe n'est pas le fait qu'il soit, ou non, connu. C'est grâce à la qualité des échanges humains que le résultat sera intéressant. L'artiste agit tel le bœotien, en posant des questions, il interroge nos essentiels. » Régine Charvet Pello

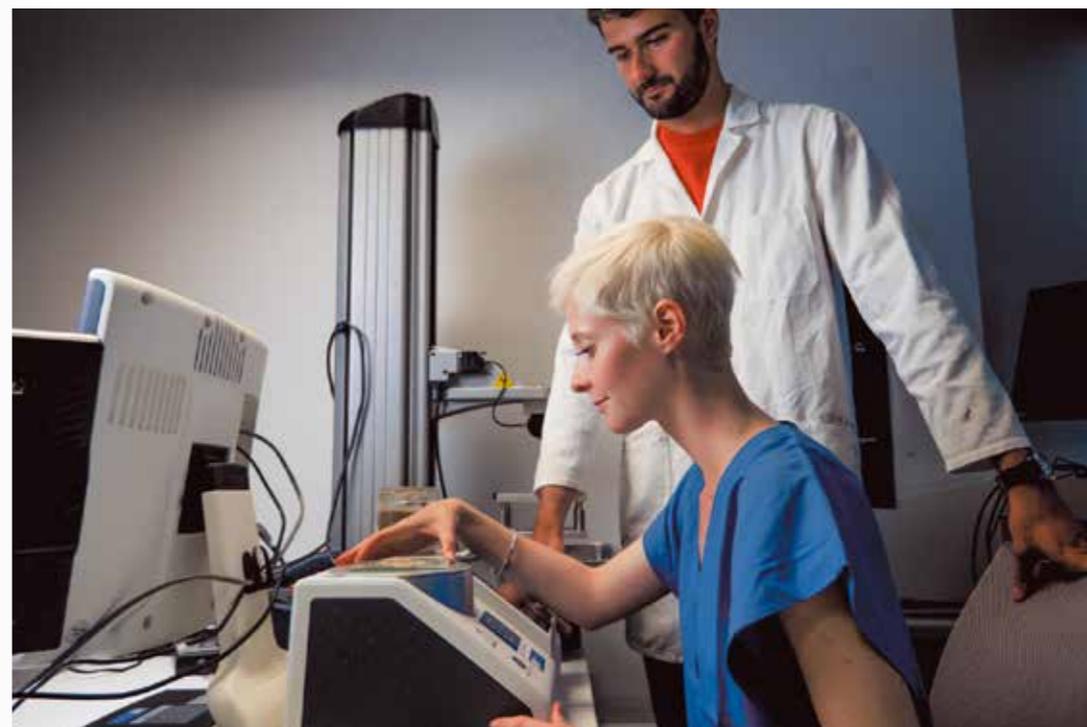
Diplômée en 2015 de l'École supérieure d'art et de design de Tours, Alexandra Riss (France, 1992) développe une démarche artistique qui puise ses références dans l'intimité et dans l'enfance. Dans ses œuvres, qui prennent la forme de sculptures, d'installations ou de performances, l'artiste détourne des éléments symboliques de l'enfance et du jeu sportif pour leur conférer de nouvelles charges affectives. Avec beaucoup de dérision, elle réorganise la fonction et le sens de certains objets, à contre-courant de leur usage originel.

Entre février et septembre 2018, Alexandra Riss a régulièrement été présente au sein des locaux de l'entreprise tourangelle RCP Design global et de sa filiale Certesens. Proposant des solutions industrielles créatives dans l'accompagnement de projets de conception de produits, d'espaces et de services, l'entreprise a l'habitude de travailler avec des artistes, et en a déjà accueillis en résidence. Lauréate de l'appel à projets annuel de la Ville de Tours pour le pavoiement du pont Wilson, Alexandra Riss s'est d'abord consacrée à la conception des trente-deux drapeaux qui habillent ce monument historique. Pour sa première réalisation dans l'espace public, la jeune artiste a pu pleinement bénéficier de l'expertise de l'entreprise dans ce domaine. S'inspirant d'un outil de Certesens, le spectrocolorimètre, elle a imaginé un nuancier symbolique de la ville de son enfance, entre le journal intime et le carnet de voyage. Fonctionnant par paires, les drapeaux associent la photographie d'un lieu à une couleur, à son nom et à ses coordonnées GPS. Affichés sur un panneau publicitaire sucette, des QR Codes renvoient à un site Internet où l'artiste partage ses souvenirs. Intitulée *L'Hippocampe*, la seconde œuvre réalisée par Alexandra Riss pendant sa résidence, fait allusion à la région éponyme du cerveau où se loge la mémoire à long terme. Prenant cette fois pour point de départ la « matériauthèque » de l'agence, qui recense plus de 5000 échantillons, l'artiste a entrepris d'en créer une version personnelle. Elle a ainsi broyé en d'infimes fragments plusieurs objets liés aux souvenirs d'êtres chers et à son enfance, afin de cristalliser l'un des mystères les plus profonds du corps humain.

Fondée à Tours il y a trente ans par Régine Charvet Pello, l'entreprise RCP Design global agit dans trois domaines d'expertises – le design, l'identité et le sensoriel – pour proposer des solutions créatives dédiées aux usagers, notamment dans le domaine des transports. Lancée en 2015, sa filiale Certesens est un laboratoire de conseil en design et ingénierie sensoriels. Créée en 2005, Mode d'Emploi est une association tourangelle qui a organisé de nombreuses résidences d'artistes en entreprises depuis 2007. Sa directrice artistique est Marie-Claude Valentin.



Vues de la résidence d'Alexandra Riss chez Certesens et RCP Design global, Tours, 2018



Laurent Valera sur le barrage de Petit-Saut, géré par EDF à Sinnamary

« Ces trois séjours ont été nécessaires pour avoir un regard plus juste sur ce territoire et ses habitants. En vivant à Sinnamary, j'ai appris sur le rapport des Guyanais à la nature et la possibilité d'un équilibre. C'est ainsi que mon travail s'est orienté sur le fleuve, son écoulement et sa mémoire. » Laurent Valera

À la manière d'un archéologue qui creuse des strates géologiques, Laurent Valera (France, 1972) explore les espaces de l'eau. L'eau est telle une surface qui révèle une profondeur au sein de laquelle il peut spéculer ; comme une matière à penser, à rêver, à étudier, à recréer. Elle constitue son sujet de référence, qu'il étudie à travers différents moyens plastiques : peinture, sculpture, installation, photographie et vidéo. L'élément vital se fait alors le véhicule de propos environnementaux et sociétaux ou d'interrogations sur le rapport contemporain au vivant.

Cette expérience offre l'exemple d'une résidence dont l'impulsion, l'inscription et la réalisation sont empreintes de complexité : une très grande entreprise, une activité sur plusieurs sites, un faisceau d'interlocuteurs. De ce fait, les interactions avec le métier de l'entreprise et ses salariés ont été limitées. Grâce à l'accompagnement de l'équipe de l'Association de Découverte Scientifique de Petit-Saut (ADSPS), à ses rencontres sur le terrain et à ses capacités personnelles d'adaptation, Laurent Valera a cependant trouvé un espace fertile pour la création de plusieurs œuvres.



Vue aérienne du barrage de Petit-Saut

avec l'Association de Découverte Scientifique de Petit-Saut (ADSPS)



Vue de la résidence de Laurent Valera sur le barrage de Petit-Saut

De décembre 2017 à novembre 2018, il s'est rendu à trois reprises en Guyane. Sa résidence avait pour cadre thématique le barrage hydroélectrique de Petit-Saut, situé sur les communes de Sinnamary et Saint-Élie. Les turbines de ce barrage construit en 1994 par EDF Guyane, produisent notamment l'électricité de Cayenne et de son agglomération, de Kourou et du Centre spatial guyanais. À l'époque, des études sur la faune et la flore locales, ainsi que des fouilles archéologiques, ont été menées avant la mise en eau du lac de retenue. D'une surface d'environ 365 kilomètres carrés, c'est le plus grand lac de France. L'ADSPS est une association née dans ce contexte, en réponse à la volonté des scientifiques impliqués. Grâce à l'accompagnement de son équipe, Laurent Valera a pu rencontrer des professionnels du Laboratoire Hydreco et se rendre dans les mines d'or, en amont du fleuve. Lors de son troisième séjour, il a également présenté les projets d'œuvres développés sur place à des professionnelles d'EDF Guyane, qui se sont montrées intéressées. Une exposition et la contribution à une publication sont en discussion. En partenariat avec la municipalité de Sinnamary, une restitution a été organisée dans la salle d'exposition Sinnaryouz. Des phrases sur la mémoire du fleuve, glanées auprès des habitants ou issues de diverses sources, ont été imprimées sur de longs rubans blancs qui ont ensuite été immergés. L'artiste en a réalisé une série photographique, *Re-trouver la mémoire*, en amont et en aval du barrage. Une installation, *Re-sources*, et une vidéo, *Re-monter le fleuve*, ont également été produites. Si ce projet est aujourd'hui achevé, Laurent Valera devrait prochainement effectuer une autre résidence de création en Guyane, grâce aux contacts qu'il a noués sur place.

L'Association de Découverte Scientifique de Petit-Saut (ADSPS) compte trois salariés. Elle a pour mission de faire découvrir le patrimoine naturel, culturel, technique et industriel du bassin du Sinnamary, en mettant en valeur les données récupérées sur le site. Elle bénéficie du concours financier de l'Europe, de l'Agence nationale pour la rénovation urbaine et d'EDF. Sur place, Laurent Valera a rencontré plusieurs professionnels d'EDF Guyane, notamment le directeur du barrage hydroélectrique de Petit-Saut, la directrice de la communication ainsi qu'une ingénieure spécialisée dans les impacts environnementaux.

Sara Favriau à la Compagnie française du bouton à Pantin

« Tous, dirigeant et salariés, ont fait part d'une formidable ouverture d'esprit à mon égard. La liberté résulte du jeu des contraintes données, mais il n'y a eu ni préjugés, ni projection, ni jugement de leur part. » Sara Favriau

Sara Favriau (France, 1983) réalise des sculptures de dimensions variables en revisitant certaines techniques classiques, comme la marqueterie, ou en employant des procédés à la fois simples et radicaux. Plusieurs de ses œuvres jouent sur les références et les sens, notamment en contournant l'usage normalement assigné aux matériaux auxquels elle a recours. Pour l'une de ses séries les plus connues, elle s'est ainsi emparée de tasseaux de bois au façonnage standardisé, appartenant au domaine de la construction. Découpés, sculptés et assemblés, ils forment des archipels de cabanes.

La résidence de Sara Favriau au sein de la Compagnie française du bouton présente une particularité au regard des autres exemples de cette publication : l'artiste habite non loin de l'entreprise, à Pantin. Cette proximité géographique a favorisé sa présence régulière dans les locaux, entre les mois de décembre 2017 et avril 2018, ainsi qu'une certaine souplesse organisationnelle. Une relation de confiance s'est instaurée entre le dirigeant, les salariés et l'artiste, laquelle a par ailleurs l'habitude de travailler en équipe au sein de divers ateliers de fabrication. Cette expérience lui a confirmé l'importance du temps et du dialogue dans la mise en place de relations professionnelles, aussi a-t-



Sara Favriau, *Les Belles Manières* (détail), 2018



Vue de la résidence de Sara Favriau à La Compagnie française du bouton, Pantin, 2018

elle pris soin de ne pas en faire l'impasse avant d'entamer toute production. Si Sara Favriau n'a pas de projet défini au préalable, sa pratique entre en résonance évidente avec l'activité artisanale de la petite entreprise. Selon la commissaire Audrey Illouz, « les objets à portée de main étaient à la fois précieux et ouvragés, de forme circulaire et le plus souvent destinés à être vus en deux dimensions une fois cousus. La gageure consistait donc [...] à les dépouiller de leur fonction. La contrainte [...] était alors de taille ; le matériau impliquant un changement d'échelle saisissant ». Sara Favriau a conçu plusieurs œuvres durant sa résidence, dont une sculpture aux formes organiques intitulée *Les Belles Manières*. Pour celle-ci, qui entrelace plusieurs milliers de boutons, l'artiste a d'abord entrepris d'en tailler à la main la plupart, avant de mettre au point avec les artisans un protocole de production qui a bouleversé leurs habitudes. Ces derniers ont en effet dû inverser le processus de façonnage au laser, induit par le calibrage d'un bouton, en ne le travaillant plus de face, mais sur la tranche.

Depuis cinquante ans, la Compagnie française du bouton fabrique artisanalement des boutons et des systèmes de fermeture pour de grandes marques, notamment dans le domaine du luxe. Son dirigeant, Philippe Normand, a eu l'idée d'ouvrir son entreprise de quinze salariés à une résidence d'artiste via Réseau Entreprendre (dont elle est membre). En 2019, il renouvelle cette expérience. L'organisme de médiation associé à ces deux résidences est le Cneai, également situé à Pantin. En mai 2018, ce centre national d'art contemporain a exposé les œuvres réalisées par Sara Favriau (commissaire Audrey Illouz, avec des étudiantes du MBA de l'IESA).

« Il est toujours intéressant de faire se rencontrer deux mondes très différents, tout du moins en apparence. Nous avons beaucoup appris, ensemble. La volonté de maintenir ce projet de résidence révèle une volonté d'ouverture sur l'extérieur de la part de la direction. » Un employé de chez Renault

Jonathan Loppin (France, 1977) développe une pratique sculpturale basée sur la réappropriation et le détournement de matériaux du quotidien. Nourrissant une approche tant poétique que politiquement engagée, il renverse le mouvement propre à l'autonomie de la sculpture minimale : ses œuvres induisent des images mentales et génèrent des histoires. En déconstruisant d'anciennes granges pour en exposer chaque fragment, en matérialisant des brisures, des entailles ou des défauts, il questionne les normes, interroge la valeur des choses comme la question du goût. En 2015, il a ouvert avec d'autres artistes le SHED, un centre d'art contemporain dont il assure actuellement la direction.

Jonathan Loppin a lui-même directement sollicité Renault Cléon afin de réaliser un projet d'œuvre nécessitant l'accès à une fonderie. Cette résidence a généré plusieurs mois de discussions avant que les deux parties ne s'accordent sur les conditions de sa mise en œuvre, un exemple qui illustre la nécessité d'un dialogue pour lever incompréhensions et difficultés. Pour y parvenir, de multiples problématiques ont été déjouées parmi lesquelles la teneur politique de l'œuvre initialement proposée, l'intensité du rythme de production de l'usine ou encore les impératifs de sécurité et de confidentialité. Deux projets n'ayant pu réunir entreprise et artiste, un troisième a été formulé. Ainsi, malgré leurs divergences et à force d'endurance, artiste et entreprise ont su concilier leurs attentes respectives et sont parvenus à les conjuguer. Ces nombreux échanges, et les compromis effectués, ont instauré une relation de confiance. Si la résidence est encore en cours à l'heure d'imprimer cette publication, la réalisation d'une œuvre est bien amorcée. Depuis, Jonathan Loppin se rend régulièrement sur place pour visiter les lieux, explorer et récolter un ensemble d'objets, des consommables ou des « déchets ». Au-delà de la qualité plastique qu'il leur reconnaît, l'artiste les considère comme autant de « reliques » de l'activité du site. Limailles, copeaux, résidus de fonderie ou toile filtrante : ces éléments ont en commun de contenir les traces de la production et du temps de travail impartis à leur fabrication. Jonathan Loppin compose actuellement six ensembles, correspondant aux six chaînes de production de l'usine. Ils seront présentés en mai 2019 chez Renault et dans une exposition collective au SHED.

Créée en 1958, l'usine Renault de Cléon compte près de 5000 salariés. Elle assure la production de moteurs et de boîtes de vitesses pour l'ensemble du groupe Renault et de ses partenaires. Le SHED est un centre d'art contemporain situé à Notre-Dame-de-Bondeville, près de Rouen. Dirigé par la commissaire Julie Faitot au moment où la résidence de Jonathan Loppin était initiée, le lieu indépendant l'est désormais par l'artiste lui-même. Les deux professionnels ont co-fondé et ouvert le SHED en 2015 avec un groupe de plasticiens. Transformée, cette ancienne usine de mèches de bougies comprend des ateliers et des stockages privés, un lieu d'exposition et un espace où des artistes sont accueillis en résidence.



Vues de la résidence de Jonathan Loppin chez Renault, Cléon, 2019



« J'ai pensé au jeu comme un moyen radical de décomplexer le rapport à l'art, de court-circuiter les préjugés que l'on pourrait avoir sur les artistes. » Rémi Groussin



Vues de la résidence de Rémi Groussin aux Ortigues, Peujard, 2018

Rémi Groussin (France, 1987) se plaît à faire vivre ses œuvres là où on ne les attend pas. L'artiste construit son travail en récupérateur chevronné, dans l'indiscipline et le télescopage. Ses sculptures ont quelque chose de cinématographique, ses vidéos ont une qualité graphique et ses installations ou ses performances transmettent du récit. Parmi ses multiples champs de référence, l'univers élargi du cinéma, ainsi que les séries télévisées et d'animation occupent une place centrale. Volontiers attiré par l'envers du décor et le hors-champ, il en déjoue les mécanismes fictionnels.

Entre janvier et mars 2018, l'entreprise girondine Les Ortigues accueille pour la première fois un artiste en résidence en la personne de Rémi Groussin. Présent quotidiennement, ce dernier bénéficie d'un espace de travail au cœur de la production, entre la menuiserie et les ateliers de peinture et de signalétique. La vie de l'entreprise, spécialisée dans la fabrication d'espaces et de mobiliers commerciaux éphémères, lui apparaît vite rythmée par un cycle de « conception – fabrication – destruction ». À partir de la récupération de rebuts et de chutes produits par le site, mais aussi de ses savoir-faire spécifiques, Rémi Groussin entreprend de concevoir une installation contextuelle destinée au *show-room* de l'entreprise. Dans cet espace, censé présenter toutes les capacités techniques des Ortigues, il oriente plus précisément son travail sur un objet, le flipper.

L'approche est tant matérielle que métaphorique, autour des notions de défi, de surpassement, d'altérité et d'individualité communes aux univers du jeu et du travail. Intitulée *GOLD RUSH*, l'installation, qui emprunte sa forme à une salle de jeux d'arcade, est inaugurée à l'issue de sa résidence. Tel un lever de rideau sur un espace en coulisses, elle articule une collection disparate de matières, de plaques et de restes de flippers à différents états de composition ou de décomposition, amalgamant les gestes de tri, de stockage et d'assemblage. Elle demeure en place pendant plusieurs mois, et permet aux salariés qui le souhaitent de jouer avec certains des flippers en état de marche. Soucieux de partager son expérience, l'artiste l'accompagne d'une publication où il s'entretient avec une boule de flipper.

Située à Peujard, en Nouvelle-Aquitaine, l'entreprise d'événementiel Les Ortigues compte cinquante-cinq salariés. Active depuis soixante ans, elle est dirigée par Corentin Bernard au moment de la résidence de Rémi Groussin. Ce dernier a été invité à l'initiative de l'association bordelaise Zébra3, où il a précédemment exposé. Fondée en 1993 et dirigée par Frédéric Latherrade, Zébra3 initie des actions de soutien et de valorisation du travail d'artistes plasticiens. Membre fondateur de la Fabrique Pola, elle conçoit et organise des expositions, développe des résidences de production et des échanges artistiques à l'échelle locale et internationale.



« J'avais la sensation de pouvoir m'insérer entre chaque étape pour modifier quelques paramètres et tenter d'influer sur la fabrication d'un objet. » Nicolas Daubanes

Nicolas Daubanes (France, 1983) explore des questions liées à la perte, que cela soit celle de la vie par la mort, celle de la liberté par la coercition, ou encore celle de la santé par la maladie. Enfermement et échappatoires sont des thèmes qui traversent ses œuvres, souvent ouvertes à des problématiques sociales. À la recherche d'une adéquation subtile entre forme et contenu, l'artiste manipule les matériaux, réalisant par exemple une série de dessins de prisons à la poudre de limaille de fer aimantée, ou des sculptures en béton saboté au sucre.

Nicolas Daubanes, récemment engagé par l'École supérieure d'art des Pyrénées – site de Tarbes en tant que responsable de l'atelier de céramique, a d'emblée souhaité associer sept étudiants à son projet. Ainsi, c'est une rencontre entre deux équipes de taille équivalente qui s'est jouée à la Briqueterie de Nagen, une petite entreprise spécialisée dans la fabrication de produits en terre cuite et réputée pour sa brique moulée main. Lors de la première semaine d'immersion, en novembre 2017, les résidents ne se sont pas posés en simples observateurs des relations entre les ouvriers : ils les ont favorisées. L'un des étudiants, dont les recherches portent sur ce registre d'actions, a en effet organisé un grand déjeuner commun. La tablée a eu pour vertu d'accélérer les



Vue de la résidence de Nicolas Daubanes à la Briqueterie de Nagen, Saint-Marcel Paulel, 2018



Réalisation de l'œuvre *Ergonomie de la révolte*, 2018



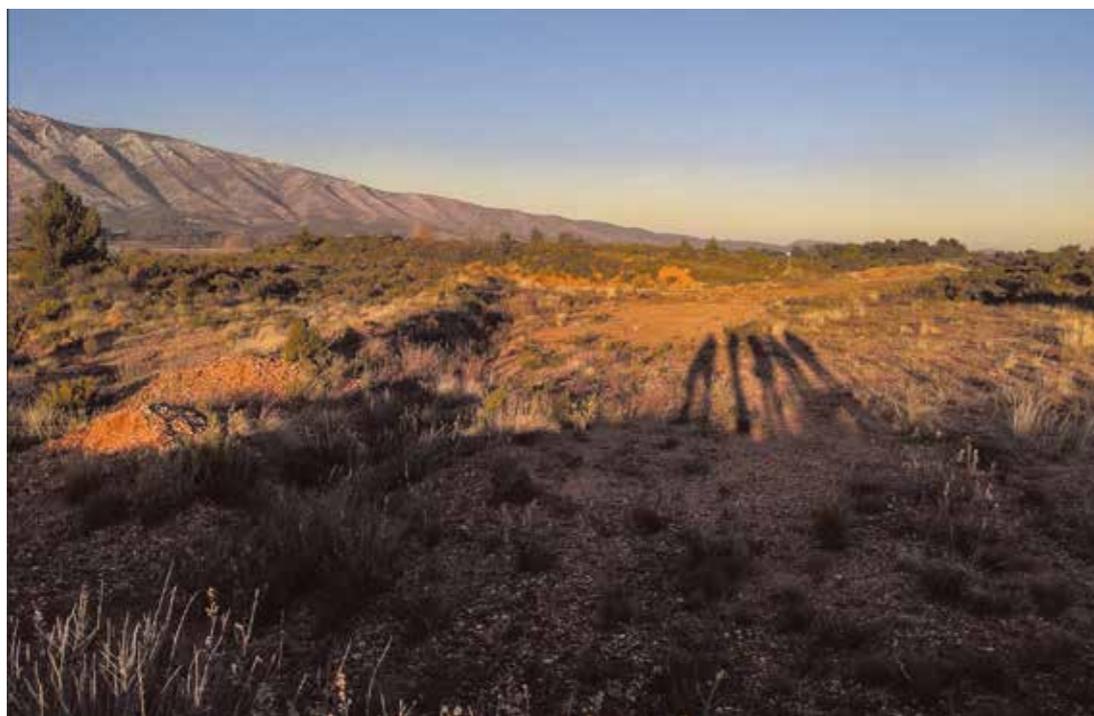
présentations, et, mine de rien, le travail artistique avait alors bel et bien débuté. Sur le temps de cette résidence, qui comprend une autre semaine sur place avec les étudiants, en avril 2018, et des visites ponctuelles, qu'il a effectuées seul, Nicolas Daubanes a réalisé deux œuvres. Celles-ci reposent sur de subtiles interventions dans la chaîne de production. L'une consiste à changer la forme des tuiles. En s'inspirant d'une image d'archive de la révolte historique de la prison de Nancy, l'œuvre *15 janvier 72* reproduit le toit de l'établissement pénitentiaire avec des tuiles que l'artiste a rendues impossibles à tuiler. La seconde introduit un geste inapproprié pendant la fabrication. Imaginée avec la complicité des ouvriers, *Ergonomie de la révolte* se présente sous la forme d'une installation constituée de nombreuses briques sur lesquelles une empreinte de la main de l'artiste ou des ouvriers a systématiquement été imprimée avant cuisson. Cette marque rend leur prise en main parfaite et incite au geste radical du lancer.

Créée en 1920 par la famille Blanc, la Briqueterie de Nagen est située à Saint-Marcel-Paulel, une petite commune de Haute-Garonne. Dirigée par Chantal Pratmarty et Jacques Blanc, elle emploie neuf salariés et est l'une des rares en France à proposer un produit fait main, selon des techniques ancestrales. Nicolas Daubanes est le premier artiste à y être accueilli en résidence à l'initiative de Collective Pulse (cabinet de conseil en management d'équipe fondé par Marie Messina) et en coopération avec le Pôle européen de la céramique. La Drac Occitanie a encouragé la participation des étudiants et accordé des crédits déconcentrés à cette fin.

« Depuis la première résidence d'artiste que nous avons accueillie, nous avons beaucoup appris en matière d'efficacité de fonctionnement. L'expérience nous a par exemple enseigné l'importance de bien communiquer la présence d'un artiste auprès de tous les salariés, et le besoin d'identifier un référent. » Thierry Oms

D'origine espagnole, Lara Almarcegui (1972) réside à Rotterdam, aux Pays-Bas. Dans son travail, qui bénéficie d'une reconnaissance internationale, elle explore les protocoles d'écriture et de démolition des espaces urbains. Elle s'intéresse notamment à la portée mémorielle des territoires en friche, révèle l'intangible et nous invite à percevoir une histoire des villes en perpétuelle mutation. Son répertoire artistique est celui des chantiers ; la pierre angulaire de son œuvre est le matériau de construction.

La résidence de Lara Almarcegui à la Tuilerie Monier, à Marseille, s'inscrit dans le cadre d'un partenariat conclu depuis 2013 entre l'entreprise et l'association Voyons voir | Art contemporain et territoire. Quatrième artiste à être accueillie en résidence, Lara Almarcegui a été invitée pour l'intérêt qu'elle porte aux savoir-faire et aux transformations des espaces. L'usine marseillaise, dernière tuilerie traditionnelle encore en activité dans la région, transmet une tradition héritée de l'artisanat du début du XIX^e siècle et du passé industriel des quartiers Nord. Sur place pendant deux puis trois semaines, l'artiste s'est d'abord intéressée à l'extraction de l'argile dans la



Vues d'une visite de la carrière de Puylobier, Marseille, 2018

carrière de Puylobier, exploitée par Monier. L'accès à un tir de mines ne pouvant cependant lui être accordé pour des raisons de sécurité, Laura Almarcegui a élargi son approche. Portée par son intérêt pour des sites en état transitoire, elle a alors exploré une carrière de calcaire située à proximité de la Tuilerie Monier. Dans cette carrière qui n'est plus exploitée, le processus de dépollution du terrain est en cours, et son devenir incertain. Le rendu de ce travail de recherches, encore en cours, prendra la forme d'une publication au sein d'une série de guides sur les friches éditée par l'artiste. En tant que première résidente à ne pas travailler l'argile de manière sculpturale, Laura Almarcegui a conduit les salariés à s'interroger sur une pratique plus conceptuelle. Ses recherches n'impliquant pas leur participation active au sein de l'usine, elle a également fait découvrir à l'entreprise une autre approche de la résidence, tournée sur son environnement proche. À la différence d'une commande d'œuvre, une résidence d'artiste en entreprise s'inscrit intrinsèquement dans un processus de création. Elle doit donc toujours se préparer à accueillir l'inattendu.

Présidée par Céline Ghisleri, l'association Voyons voir | Art contemporain et territoire organise depuis dix ans des résidences d'artistes en s'attachant à la sensibilisation des publics. Présent en France depuis le début du XIX^e siècle, le groupe Monier possède sept sites de production et dix dépôts. Il est une filiale du groupe BMI (Braas Monier-Icopal), plus grand fabricant de solutions de couverture et d'étanchéité pour les toits-terrasses et les toits en pente en Europe. Dirigée par Thierry Oms, l'usine marseillaise compte soixante-cinq salariés.

«Ce qui m'intéresse tout particulièrement, c'est le décalage entre l'objet utilisé, une éponge imbibée de suie, et ce que les artistes en ont fait. Nous partons d'un objet que l'on pourrait qualifier de négatif, dont l'usage est la conséquence d'un sinistre, pour parvenir à une œuvre d'art.» Ivan Pion Goureau

Christophe Berdaguer (France, 1968) et Marie Péjus (France, 1969) travaillent en binôme depuis 1992. Ils explorent les interactions entre cerveau, corps, environnement, architectures. Leur travail prend la forme de sculptures, de projections ou de constructions hybrides. Leur réflexion d'ordre phénoménologique sur l'espace et la psyché, sur une relation biologique au monde, se nourrit de psychanalyse, de neurologie, d'architecture comme de parapsychologie.

C'est la question du soin qui a permis la convergence des recherches artistiques de Berdaguer & Péjus avec l'activité d'A2C Services, spécialisée dans des solutions de nettoyage spécifiques, par exemple après sinistre. Cette activité a été perçue par Bénédicte Chevallier, qui dirige Mécènes du sud Aix-Marseille et est à l'initiative de cette résidence, comme une forme de thérapie appliquée aux objets et aux immeubles abîmés. À travers les restaurations qui sont menées, il s'agit autant de résilience, et donc d'affect. Parmi les dégâts matériels, que le choix des objets à restaurer ne dépende pas seulement de leur valeur financière en est la preuve. Lors d'une intervention sur un lieu incendié, des éponges de caoutchouc naturel sont utilisées pour retirer la suie. Cette pratique est le point de départ du projet des artistes qui ont organisé une récolte d'éponges gorgées de suie, ainsi qu'un relevé systématique d'informations liées aux sinistres. L'entreprise a permis d'élargir la collecte en mettant à contribution son réseau de confrères au niveau national. Les résidus, de seulement quelques grammes par incendie, ont été extraits de leurs supports chez A2C Services. Grâce à la collaboration technique du fabricant de couleurs Pébéo, les suies ont alors servi de matière première pour constituer des encres. Et ce sont ces encres que les artistes ont employées pour réaliser un grand nuancier intitulé *Mémoires de Feu*. Le retournement de la couleur, plus prononcée sur le bas, se lit comme une tentative de conjuration du trauma. La recherche se prolonge par des entretiens avec les salariés d'A2C. Un livre d'artiste naîtra de cette exploration des affects qui ne sont pas ceux des sinistrés eux-mêmes, mais concernent ceux qui réparent ce qui est ruiné.

Située dans les Bouches-du-Rhône et dirigée par Ivan Pion Goureau, A2C Services compte vingt-cinq salariés. Si des premières actions de mécénat artistique avaient déjà été initiées par l'entreprise, l'accueil d'une résidence d'artiste est une première. Le projet a également bénéficié de la collaboration technique de Pébéo. Cet important fabricant de peintures, implanté dans la même région, est membre fondateur de Mécènes du sud Aix-Marseille, le collectif d'entreprises qui a accompagné la résidence en tant qu'organisme de médiation. *Mémoires de Feu* a été présentée dans le cadre de l'exposition personnelle des artistes, intitulée «Communautés invisibles», à La Friche Belle de Mai par Art+ (Marseille) à l'été 2018. La collaboration avec A2C Services se poursuivra en 2019 et 2020 pour enrichir le nuancier.



Éponges gorgées de suie récoltées par A2C Services, 2018



Vue d'un sinistre avant intervention des équipes de A2C Services, 2018

Crédits Photos

P. 34-35 : Thomas Granovsky
 P. 36-37 : Joséphine Kaepelin,
 Yvan Osman
 P. 39 : Françoise Lanoe
 P. 40-41 : Nøne Futbol Club
 P. 42-43 : Patrice Goasduff
 P. 45 : Mathieu Charvet
 P. 46-47 : Laurent Valera
 P. 48-49 : Photo Cneai, Courtesy
 de l'artiste et de la galerie Maubert
 P. 51 : © Service communication
 Renault Cléon
 P. 52-53 : Zébra3
 P. 54-55 : Nicolas Daubanes,
 Yohann Gozard
 P. 56-57 : Voyons Voir | Art
 contemporain et territoire
 P. 59 : (haut) Christophe Berdaguer,
 (bas) Fanny Manovelli



Vue de l'œuvre de Jérémie Gobé sur la façade
 du musée Bargoin, Clermont-Ferrand, 2018
 Coproduction : Fontanille
 Médiation : HS_Projets
 Photo : Thomas Granovsky



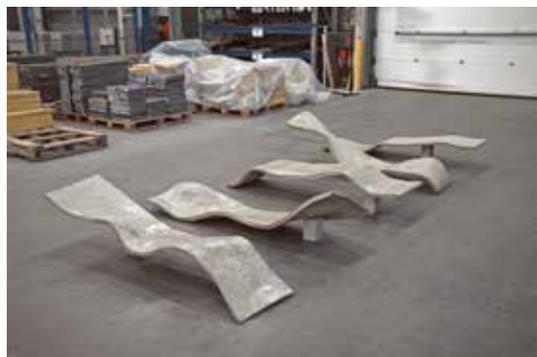
Vue de la page 4 du rapport mural *Il s'est passé
 quelque chose*. Joséphine Kaepelin, Audit
 Siegwerk, Annemasse, 2018
 Médiation : La Villa du Parc- centre d'art
 contemporain
 Photo : Aurélien Mole



Vue de l'exposition personnelle de Sara Masüger
 au FRAC Auvergne, 2018
 Coproduction FRAC Auvergne/Michelin
 Photo : Ludovic Combe



Vue de l'exposition personnelle de Nøne Futbol Club
 chez Interface, Dijon, 2019
 Coproduction Adhex Technologies
 Photo : Nøne Futbol Club



Vue de la restitution de la résidence de Laurence De Leersnyder chez Rousseau Clôtures, 2018
Médiation : 40mcube
Photo : Patrice Goasduff



Vue du pavoisement du pont Wilson conçu par Alexandra Riss, Tours, 2018
Médiation : Mode d'Emploi
Coproduction : Certesens et RCP Design global
Photo : Alexandra Riss



Laurent Valera, *Re-trouver la mémoire*, 2018
Médiation : l'ADSPS
Photo : Laurent Valera



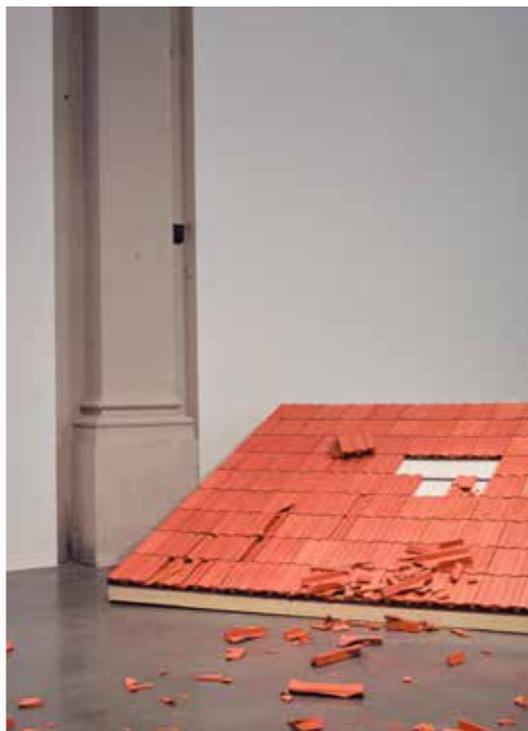
Vue de l'exposition personnelle de Sara Favriau au Cneai, 2018
Coproduction : La Compagnie française du bouton
Photo : Cneai
Courtesy de l'artiste et de la galerie Maubert, Paris



Jonathan Loppin, processus de création en cours dans le cadre d'une résidence chez Renault Cléon, 2019
Médiation : le SHED
Photo : Jonathan Loppin



Vue de la restitution de la résidence de Rémi Groussin aux Ortigues, 2018
Médiation : Zébra3
Photo : Rémi Groussin



Vue de l'exposition personnelle de Nicolas Daubanes au centre d'art contemporain la Chapelle Saint-Jacques, Saint-Gaudens, 2018
Coproduction : Briqueterie de Nagen
Médiation : Collective Pulse
Photo : Francois Deladerriere



Lara Almarcegui, *Friche des Riaux : un terrain industriel en train de dépollution*, 2018
 Courtesy de l'artiste et de la galerie mor.charpentier, Paris



Vue de *Mémoires de feu*
 Coproduction A2C Services, MP2018, avec le soutien du ministère de la Culture, en partenariat avec Pébéo
 Réalisée dans le cadre des «Ateliers Quel Amour!»
 Médiation : Mécènes du sud Aix-Marseille [Exposition personnelle «Communautés invisibles» de Berdaguer & Péjus, Friche Belle de Mai, Marseille, 2018]
 Photo : JC Lett

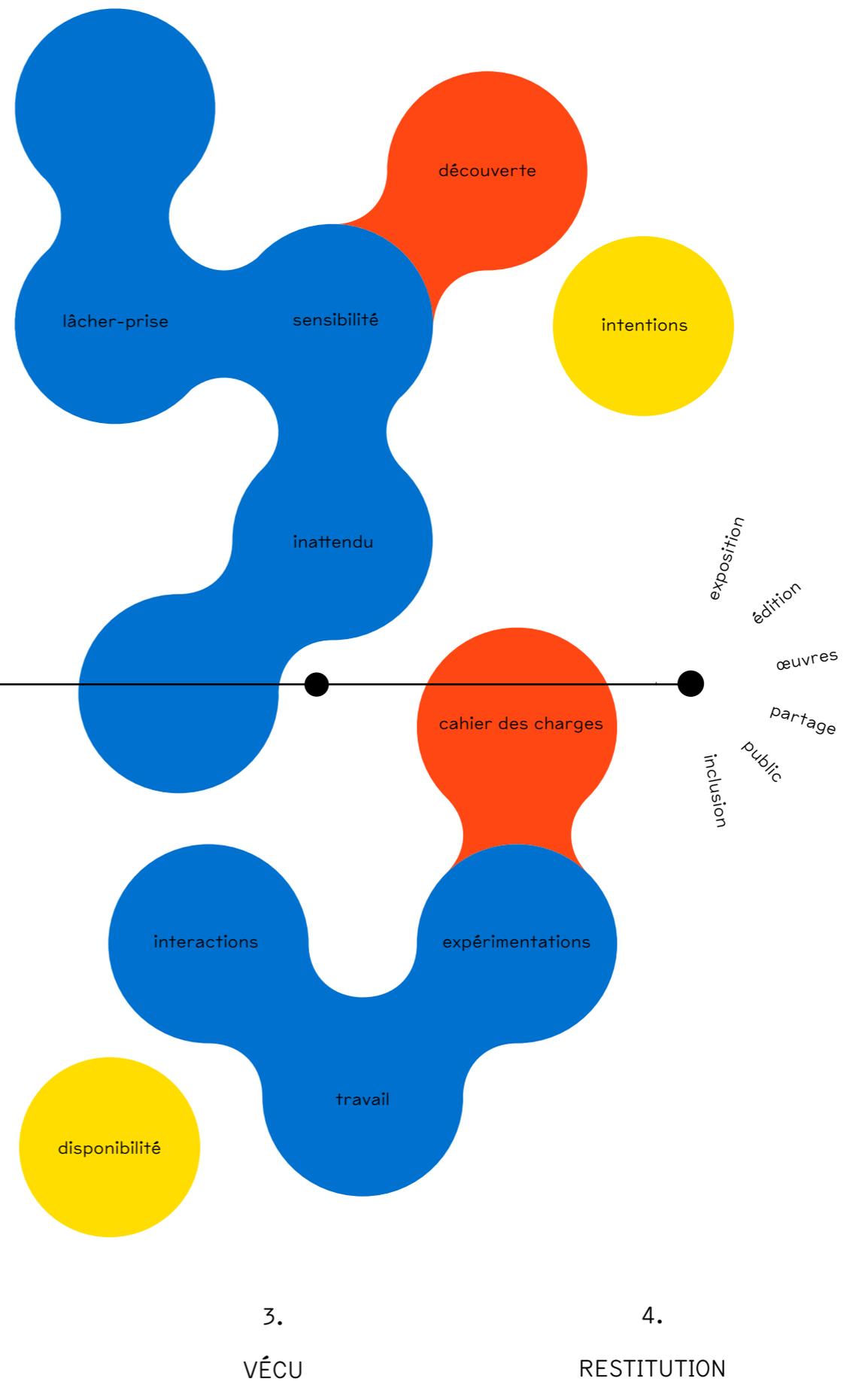
Carte schématique d'un projet de résidence en entreprise	66
Les séquences d'une résidence d'artiste en entreprise :	
1. Préalables	68
2. Formalisation	77
→ Lancement	81
3. Vécu	82
4. Restitution	85
Quelques citations	90
10 bonnes pratiques	91
Charte «Art et mondes du travail»	93
Ressources	95

LES SÉQUENCES D'UNE RÉSIDENCE D'ARTISTE EN ENTREPRISE



LANCEMENT

LANCEMENT



1.

PRÉALABLES



L'augmentation du nombre de dispositifs de résidences d'artistes et leur diversification correspondent à une évolution de la création artistique. D'un côté, les artistes sont à la recherche de lieux pour travailler, de contextes et d'environnements spécifiques comme de moyens de production et de diffusion de leur travail. De l'autre, des opérateurs de plus en plus diversifiés sont désireux de leur offrir un espace de travail temporaire, curieux de se confronter au point de vue unique d'un artiste. Parmi eux, des entreprises s'engagent pour l'art de la manière la plus incarnée : en accueillant un artiste en résidence.

Ce guide pratique est conçu pour aider leurs dirigeants et collaborateurs à approfondir leurs motivations, à évaluer la faisabilité des projets au regard des contraintes de leurs activités. Il recense les conditions à réunir pour mettre en œuvre une résidence. Loin de délivrer une recette, il transmet un état d'esprit suggérant aussi que chaque résidence est une expérience unique à l'échelle de l'entreprise et de chacun des protagonistes.

L'impulsion

Aujourd'hui, ateliers d'artistes, studios, ateliers logements sont devenus un enjeu de territoire pour les villes qui intègrent la dimension culturelle dans le développement de leur attractivité. Dans cette même logique, l'artiste cherche des opportunités pour délocaliser temporairement son atelier, à travers des résidences, la mobilité étant devenue une dimension essentielle de sa reconnaissance. Entraînées dans des compétitions, qu'elles soient industrielles, numériques, financières, les entreprises sont à l'épreuve d'une concurrence mondiale et de la récurrence des crises économiques. Aujourd'hui, être la meilleure ne suffit plus. C'est ainsi que la nécessité de se démarquer les met en quête de singularité. Parallèlement, les enjeux sociaux et environnementaux les obligent désormais, sous la pression sociale et politique, à modifier en profondeur leurs usages, dans l'optique d'un développement durable. De plus, elles subissent, à l'instar de la société, une crise de sens. Dans cette recherche de dépassement du rôle des entreprises, les résidences d'artistes en entreprises constituent une forme de projets atypiques, innovants, en développement. En plaçant entreprise et artiste dans une forme de cohabitation avec l'ambition de partager un

projet, elles font sortir chacun de sa zone de confort, en prenant le risque d'en éprouver les limites, mais avec la chance inouïe de faire tomber les préjugés, tangibles entre ces mondes. Accueillir un artiste en résidence donne l'opportunité de se questionner, de sortir d'une routine de travail. Ce nécessaire ralentissement est doublement bénéfique, car il va permettre à l'artiste d'intégrer l'écosystème de l'entreprise.

→ Vous sollicitez un artiste ou un artiste vous sollicite...

× Si vous avez déjà accueilli une résidence ou que vous êtes familier de l'art et de ses acteurs, ce guide vous permettra de baliser votre démarche.

× La Direction des affaires culturelles (Drac) de votre région pourra vous orienter vers un opérateur culturel si vous ressentez le besoin d'un médiateur. Il pourra également vous être recommandé directement par l'artiste.

→ Un intermédiaire vous propose une résidence...

Plusieurs cas de figure peuvent prévaloir dans cette configuration.

À titre d'exemples :

× Votre entreprise a été identifiée par un opérateur culturel ou un artiste qui développe un projet en lien avec votre activité.

× Vous appartenez à un réseau (fédération, organisation patronale, club, etc.) qui sollicite ses membres pour soutenir la création artistique, en accueillant directement des artistes en entreprises.

× Un opérateur culturel vous propose de rejoindre un bouquet de résidences en entreprises pour créer un projet collectif.

Dans tous les cas, vous devez évaluer l'accompagnement qui vous est proposé et éprouver le professionnalisme de vos interlocuteurs. Outre l'apport méthodologique qui doit caractériser cette configuration de projet, son intérêt est aussi d'amener naturellement la résidence vers la phase de restitution. Cette visibilité peut être un plus pour l'entreprise comme pour l'artiste.

1. D'après le guide *223 Résidences d'arts visuels en France* édité par le Centre national des arts plastiques, novembre 2016 (lien précisé dans la rubrique « Ressources », page 95 de ce guide).

Qu'est-ce qu'une résidence dans le domaine des arts visuels ?

Une résidence peut être définie comme un séjour dans un lieu dédié, en relation avec une activité, dans un contexte particulier. Dans le domaine de la création littéraire et artistique, et plus particulièrement dans celui des arts visuels, le terme est employé pour désigner un programme auquel sont assignés des moyens humains, techniques et financiers, posant le cadre d'une recherche ou d'une création, associée, ou non, à des actions de sensibilisation à l'art. Pour l'artiste, la résidence s'inscrit dans un parcours professionnel dont elle constitue une expérience, voire un pivot.¹

Mon entreprise doit-elle disposer d'un espace vacant pour accueillir un artiste en résidence ?

L'artiste aura besoin, comme tout salarié, d'avoir son espace de travail. Proposer à un artiste une résidence en entreprise, c'est avant tout lui proposer de délocaliser, pour un temps, son travail, dans un environnement sans rapport avec la création artistique. Pour des raisons matérielles, il peut s'avérer difficile pour lui de transporter ses outils de travail. En lui dédiant un espace, vous compenserez cette absence tout en matérialisant sa présence. La résidence constituant un temps d'immersion et de recherche, peut-être la réalisation des œuvres se fera-t-elle ultérieurement, et dans de meilleures conditions, directement dans l'atelier de l'artiste. Il serait regrettable de renoncer à une résidence, ou à un artiste dont la pratique vous semble incompatible avec vos locaux, avant d'avoir échangé avec lui. Laissez-vous surprendre. Peut-être trouverez-vous ensemble un moyen de lui offrir cette hospitalité, quels que soient les obstacles.

Quel type d'espace proposer ?

La nature de l'espace dont l'artiste aura besoin dépendra de sa pratique et des besoins du projet qui se préciseront après une phase d'exploration. Il est toujours plus hospitalier de réserver un espace, même petit, pour matérialiser l'arrivée d'une nouvelle personne dans l'entreprise. À l'instar d'un atelier d'artiste, cet espace temporaire sera aussi un espace de rencontre où l'artiste présentera ses recherches en cours et pourra stocker ses affaires personnelles ainsi que son matériel.

Comment une résidence peut-elle être initiée ?

L'initiative de la résidence peut revenir à l'artiste, au chef d'entreprise, à un ou plusieurs salariés ou à un opérateur culturel. Un contrat ou une convention liant les parties peut être signé(e). Il importe alors de préciser les conditions matérielles (hébergement et/ou espace de travail, accompagnement humain, logistique, moyens de création et de réalisation, moyens financiers et assurances, etc.) de la résidence.

Puis-je monter une résidence d'artiste seul, sans organisme de médiation partenaire ?	Rien n'empêche un dirigeant d'offrir l'hospitalité à un artiste le temps d'une résidence. Toutefois, vous entourer de professionnels pourra vous aider à structurer la démarche, à améliorer son partage en interne comme avec un public extérieur, voire à soutenir la diffusion des œuvres réalisées en vous associant avec un opérateur culturel.
Nous avons le désir d'initier une résidence, avec qui entrer en contact ?	Un correspondant mécénat de la Direction régionale des affaires culturelles (Drac) pourra vous orienter vers des conseillers, eux-mêmes en relation avec les opérateurs culturels de votre territoire. Vous pouvez également identifier dans vos réseaux économiques des entreprises ou des groupements d'entreprises comme Mécènes du sud ou Réseau Entreprendre, qui ont déjà l'expérience de résidences.
Mon entreprise appartient au secteur tertiaire, peut-elle intéresser un artiste ?	Il n'y a aucun préjugé à avoir à ce sujet. Votre désir sincère et la conscience des singularités de votre entreprise sont les meilleures réponses aux <i>a priori</i> .
Je dirige une TPE, peut-elle accueillir un artiste ?	Il n'y a aucun préjugé à avoir à ce sujet. Comme dans toute résidence, vous devrez vous assurer d'être suffisamment disponible pour que l'artiste rencontre les salariés et découvre votre activité. Partager l'esprit du projet avec vos collaborateurs ne devrait poser aucune difficulté.
L'entreprise accueille de la clientèle et/ou des usagers, peut-elle accueillir un artiste ?	Il n'y a pas de raison de craindre cette porosité, bien au contraire. Vous en poserez les limites en fonction de vos besoins et de la nature du projet artistique. Dès lors que vous serez à l'aise avec ce projet « différent », vous aurez certainement à cœur de le partager. Que ce soit dans son processus ou sa restitution. Ayez toujours à cœur de co-construire avec l'artiste les conditions de sa résidence.
L'entreprise déploie son activité et ses collaborateurs sur plusieurs sites. Est-ce compatible avec une résidence d'artiste ?	Votre modèle d'organisation vous a probablement habitué à stimuler la cohésion entre vos différentes équipes et le siège. Il en sera de même pour la résidence. Peut-être ce projet, dans sa dimension de partage, vous permettra-t-il de générer du lien. Vous pouvez vous orienter vers un artiste dont la pratique nomade facilitera cette dimension collective.
L'activité de l'entreprise est dangereuse. Puis-je accueillir un artiste ?	L'artiste répondra aux consignes de sécurité comme n'importe quel salarié. Ne vous privez pas d'un projet <i>a priori</i> . Dites-vous que danger ou pas, un artiste viendra souvent vous demander ce que vous n'avez jamais pensé pouvoir faire dans votre entreprise ! La résidence est un temps exceptionnel qui vous fera réaliser des choses exceptionnelles que vous n'aviez pas anticipées. Seul un amour inconditionnel pour la routine devrait vous faire renoncer !

Mon entreprise doit respecter des obligations de confidentialité. Peut-elle accueillir un artiste ?

L'artiste respectera votre hospitalité. Vous pouvez introduire des notions de confidentialité ou de secret industriel dans le contrat de résidence.

La faisabilité

De manière générale, quand les artistes se tournent vers les entreprises ils ont déjà en tête un projet bien précis pour lequel ils sont à la recherche d'une solution technique. Leurs attentes peuvent paraître impossibles à satisfaire, mais c'est justement pour l'entreprise l'occasion de se dépasser. Plus rares sont les artistes à développer un travail qui interroge le monde même de l'entreprise. Précieuses sont alors pour eux les occasions de résidence, dispositif ouvert sur un écosystème économique et une activité. Dans tous les cas, les entreprises sont, à juste titre, perçues par les artistes comme des lieux clos, inaccessibles qu'ils redoutent autant qu'ils fantasment, et qu'ils observent avec fascination.

Développer une véritable intuition vis-à-vis des artistes permet de comprendre dans quelle(s) logique(s) ils s'inscriront : immersion, expérimentation, production d'œuvres. Voilà pourquoi il est important de bien en discuter avec eux en amont et tout aussi important d'être d'accord avec ce que l'on sous-entend derrière le mot « résidence ».

L'artiste n'a pas comme fonction de combler les éventuelles lacunes en communication de l'entreprise ou encore de résoudre des problématiques internes ; pire, il en sera certainement le révélateur. Aussi, être réaliste quant aux attentes placées dans la résidence permettra d'éviter les désillusions.

Pour une première, l'entreprise gagnera à se lancer dans un projet modeste afin de se confronter à l'expérience et de mieux appréhender toutes les dimensions du processus de résidence : accueil, partage, diffusion.

Comment puis-je accueillir un processus créatif dans mon entreprise ?

S'engager dans un projet partagé, ce n'est pas en garantir le contenu, mais en poser précisément les limites pour pouvoir se lancer en laissant les choses se faire naturellement. Il est donc indispensable de connaître les intentions de l'artiste et d'être clair sur les contraintes liées à l'entreprise (sécurité, confidentialité, tensions sociales, etc.). Pour autant, accepter de ne pas avoir la maîtrise totale, c'est permettre à l'artiste de déployer sa liberté de création et générer une réelle rencontre. L'artiste n'exerce pas une activité de loisir, il s'agit d'un travail dont la singularité se révélera pendant son séjour dans l'entreprise.

Qu'attendre d'une résidence en entreprise ?

Pour certains dirigeants, l'un des espoirs semble être de réveiller la « créativité », ou tout simplement de regarder les choses d'un point de vue différent, en sortant des sentiers battus. Accepter de ne pas avoir la maîtrise totale du projet joue précisément un rôle essentiel dans le bon déroulement de cette expérience. La résidence modifiera vos réflexes managériaux, et contribuera, on peut le souhaiter, à nourrir l'image de votre entreprise en externe.

Quelle est la différence entre une commande et une résidence ?

Une œuvre dite « de commande » implique une attente précise de la part du commanditaire et une relation contractuelle sur la réalisation formelle qu'il confie à l'artiste : format et techniques, par exemple, sont par avance précisés. Il ne s'agit pas d'une recherche ouverte sur l'inconnu comme dans le cas d'une résidence dont aucun ne peut présager des formes artistiques qui en ressortiront. L'artiste reste libre de sa recherche et des œuvres qu'il va créer.

L'artiste doit-il forcément produire une œuvre ?

Suivre l'élaboration d'un projet artistique ou découvrir une œuvre achevée ? Deux sensibilités s'expriment : certaines entreprises recherchent dans l'accueil de l'artiste la possibilité de partager avec lui un processus, une expérience, alors que d'autres accordent plus d'importance à la finalité, celle de la création d'œuvres nouvelles.

L'entreprise traverse une mauvaise passe, peut-elle accueillir un artiste ?

La résidence est un projet qui décentre, et l'artiste, et l'entreprise. Comme toute exploration, elle demande donc une présence et une attention que vous risquez de ne pas pouvoir assurer, ni accueillir, au risque de faire une mauvaise expérience. La résidence ne peut pas agir comme un dérivatif ou un pansement.

L'approche sensible

Que la rencontre ait lieu à l'initiative de l'artiste, de manière fortuite ou encore informelle, il semble primordial de rencontrer tôt ou tard l'artiste sur le lieu de sa production. Visiter son atelier, prendre connaissance de son actualité (expositions en cours ou à venir, catalogues) permet d'approcher son univers, son travail, ses engagements. Malgré ses multiples contraintes et la gestion serrée de son emploi du temps, le dirigeant, en acceptant ces préliminaires, maîtrisera mieux le projet et répondra plus aisément aux questions de ses collaborateurs.

Il arrive que l'entreprise fasse appel à un prestataire ou à un intermédiaire (le médiateur) pour assurer ce lien. Dans ce cas, veillez à ne pas tout lui déléguer. En effet, un des enjeux est d'établir une relation de confiance avec l'artiste pour favoriser l'élaboration d'un projet.

L'articulation entre les axes de recherche de l'artiste et la réalité de l'entreprise doit être absolument questionnée. Le désir, partagé, de mener une résidence s'appuie sur une capacité à faire des connexions entre la réalité de l'entreprise et son travail. Trouver ces convergences servira de point de départ pour se projeter dans la résidence, sans que cela signifie la figer. On le perçoit, une résidence d'artiste naît d'une rencontre humaine et intellectuelle. Un bon « feeling » au départ permet à un projet d'aller à son terme.

L'artiste doit-il réaliser une œuvre sur l'entreprise ?

Il ne s'agit pas pour l'artiste de quitter ses préoccupations artistiques habituelles et de chercher à illustrer ou à figurer l'entreprise, mais de lui permettre, au contact de cette réalité nouvelle, de nouvelles expérimentations ou projets.

Doit-il y avoir un lien entre le travail de l'artiste et le métier de l'entreprise ?

Une correspondance, autrement dit, une convergence, quelle qu'elle soit, favorise la légitimité de la résidence. Il ne s'agit pas de s'identifier l'un à l'autre, mais plutôt de trouver dans vos différences un terrain de rencontre. Si votre désir d'expérimentation est fort, alors vous en ferez avec l'artiste un véritable parti pris.

Comment concilier vision de l'entreprise et réflexion de l'artiste ?

Si nombre d'œuvres d'art contemporain nécessitent une médiation pour être pleinement appréhendées, elles sont intensément connectées au réel, en s'ancrant dans une réalité sociale, politique ou scientifique par exemple. Pendant la résidence, cette matière empruntée au réel, le sera dans l'entreprise. Ainsi, sans que l'artiste ne travestisse sa pratique, il réalisera des œuvres autonomes mais spécifiquement issues de ce contexte de recherche.

La résidence doit-elle avoir des modalités participatives pour les salariés ?

Certains artistes interpellent les salariés pour qu'ils contribuent activement au projet. Le principe participatif, séduisant de prime abord, est à double tranchant en entreprise. Il faut d'une part du temps pour instaurer le dialogue, des échanges, pour « se lâcher », et d'autre part bien avoir conscience que les salariés craignent de donner une mauvaise image d'eux. Ils ont de ce fait tendance à emboîter le pas des autres, de leur hiérarchie, avant de se lancer.

Doit-on consulter les salariés sur le choix de l'artiste ?

Malheureusement, l'expérience montre que rechercher le plus grand dénominateur commun par consensus peut finalement aboutir à quelque chose de décevant. Consulter les salariés comporte également le risque d'un faible taux de réponse qui peut s'avérer fatal au projet à un stade pourtant embryonnaire. Une consultation restreinte peut être une solution qui revêt également un autre avantage : celui de ménager la subtilité d'un travail artistique.

Comment impliquer les salariés ?

L'intérêt, l'approbation, la conviction du chef d'entreprise pour le projet constituent la première étape du processus. Toutefois, la résidence ne doit pas être imposée par la hiérarchie car elle perdrait tout son intérêt par manque de spontanéité, voire mettrait en péril le projet. Il est donc important de trouver un médiateur ou des ambassadeurs pour le projet et de « déminer » certains sujets en amont afin d'éviter les incompréhensions (coût de la résidence, pertinence).

2. FORMALISATION



À ce stade, l'entreprise a confirmé son désir de mener un projet de résidence avec un artiste. Ensemble, ils ont établi si elle s'orienterait vers une expérimentation ou la production d'œuvres, voire leur exposition. Le dirigeant a exploré le travail de l'artiste, et a identifié des convergences avec son activité. Il souhaite à présent faire partager son projet en interne et se pose des questions très concrètes pour formaliser l'invitation et l'accueil de l'artiste.

Combien de temps dure une résidence ?

La durée du séjour en résidence varie de quelques semaines à plusieurs mois. Le plus souvent, elle est comprise entre six et douze mois. La durée peut être prédéterminée ou variable en fonction des projets. La présence de l'artiste au sein de la résidence peut être requise sans discontinuité s'il est rémunéré et logé. Le plus souvent, lorsque la durée du séjour s'étend sur plusieurs mois, l'artiste fractionnera sa résidence de manière à concilier ses autres engagements professionnels, et pour s'adapter aux contraintes de l'entreprise. Les temps d'absence permettront à l'artiste de prendre du recul sur son expérience. De son côté, l'entreprise pourra également concilier ses pics d'activités plus facilement.

Combien coûte une résidence ?

Chaque résidence s'inscrit dans une logique de production singulière. Beaucoup de paramètres vont l'influencer. En premier lieu, la coexistence de plusieurs opérateurs à même de cofinancer la résidence et donc de répartir la prise en charge des coûts. À elle seule, l'entreprise peut avoir une implication très différente : qu'elle se « limite » à l'hospitalité ou comprenne une mise à disposition de matériaux et savoir-faire ; qu'elle abonde un budget de production ou englobe une restitution sous forme d'exposition ou d'édition si elle souhaite s'impliquer dans la diffusion d'œuvres réalisées. Ainsi les postes de dépenses varieront, non seulement en nombre mais aussi en valeur, selon le projet. À titre indicatif, en voici quelques-uns : honoraires de l'artiste et/ou droits d'auteurs, charges sociales, matériaux ou somme forfaitaire de production, transport, frais de séjour, régie et montage d'exposition, édition, etc. La prise en charge des divers frais de séjour et de production de l'artiste prend souvent la forme du versement d'une somme forfaitaire dénommée, selon les cas, allocation ou bourse. Elle fait en général l'objet de plusieurs versements successifs, à partir de la signature du contrat.

Le coût d'une résidence en entreprise peut-il bénéficier de la loi mécénat 2003 ?

Actuellement, la loi Aillagon ne fait aucune allusion aux résidences en entreprises. Le caractère confiné de la résidence pouvant s'assimiler au « cercle restreint de personnes », incompatible avec la notion de mécénat, il serait aujourd'hui risqué d'exposer l'entreprise à une requalification de ses dépenses.

Quel cadre juridique donner à une résidence ?

Nombre de résidences se déroulent sans formalisation. Ici comme ailleurs, la confiance opère comme un contrat moral. Toutefois, formaliser le projet par une convention ou un contrat aura l'avantage de clarifier et de lever tout malentendu. Un modèle de contrat d'accueil en résidence d'artiste-auteur est à titre d'exemple en téléchargement sur le site du ministère de la Culture (voir page 95 de ce guide).

La résidence n'est-elle pas une opportunité pour ma communication d'entreprise ?

En engageant une résidence, votre entreprise témoigne de sa curiosité, de son ouverture et de sa vision sociétale. Pour autant, la quête de sens de l'artiste est un support dont vous devez vous emparer avec précaution et bienveillance. Il serait regrettable d'assigner au projet des objectifs de communication au risque de mettre en péril la sincérité du projet. En pratique, toute communication sur la résidence doit être validée par les acteurs du projet.

Des matériaux doivent-ils obligatoirement être mis à disposition de l'artiste ?

Que votre entreprise fabrique des matériaux ou qu'elle en transforme, cette présence matérielle ne manquera probablement pas d'intéresser l'artiste. Il serait frustrant de lui en interdire l'accès et l'usage, qu'il s'en saisisse ou pas. Vous jugerez des quantités raisonnables qu'il pourra exploiter, ou vous pourrez en convenir forfaitairement dans l'allocation de production.

Mon entreprise doit-elle disposer de grands locaux pour accueillir un artiste en résidence ?

Tout dépendra de la pratique de l'artiste et des recherches qu'il veut mener. Le lieu pourra agir comme une contrainte dans le projet s'il oblige l'artiste à penser différemment sa pratique.

Quels types d'espace dois-je mettre à la disposition de l'artiste ?

Que vous soyez entreprise du secteur tertiaire ou industriel, vos espaces n'auront pas la même nature. Seul un échange avec l'artiste permettra de voir s'il peut y avoir adéquation ou adaptation avec sa pratique. Plusieurs cas de figure existent, que l'artiste produise ou non sur place son projet, qu'il fasse ou non des tests avec les matériaux et les *process* de l'entreprise ou qu'il l'ébauche, le teste, etc. La résidence peut donc être un temps d'immersion à l'issue duquel l'artiste mettra son projet en production dans son propre atelier. Elle peut, dans d'autres cas, permettre la réalisation d'œuvres directement sur place, grâce à votre savoir-faire.

Doit-on héberger l'artiste ?

La provenance géographique de l'artiste pose la question des frais de transport et d'hébergement, dès lors qu'il habite et travaille loin de votre entreprise. Vous devrez vous entendre avec l'artiste et les éventuels partenaires sur ce point laissé à votre appréciation.

Une résidence peut-elle s'intégrer dans ma stratégie de mécénat ?

Une résidence offre la possibilité aux entreprises de réaliser un projet tourné vers leurs salariés. Or, seul un projet d'intérêt général et ne bénéficiant pas à un nombre restreint de personnes pourrait relever du mécénat. Toutefois la résidence peut faire écho à un projet de mécénat stratégique de l'entreprise auquel elle rajoutera du sens.

L'entreprise peut-elle être rémunérée ?

Dans le cadre d'une résidence, vous n'êtes pas dans un rapport de prestation, ni de mécénat de compétences avec l'artiste. Vous conviendrez donc avec lui d'un usage raisonnable de l'outil de production qui lui permettra, s'il le souhaite, de réaliser des œuvres issues de son contexte de résidence, sans que cet usage lui soit facturé.

L'entreprise doit-elle rémunérer l'artiste ?

La rémunération, sous forme de bourse, s'envisage différemment selon que l'artiste vous a sollicité ou que vous ayez pris l'initiative de l'inviter, que vous supportiez

ou non la charge financière de la totalité du projet. La plupart du temps, l'artiste vous ayant été présenté par un tiers, il est probable que sa rémunération soit préalablement assurée.

Dois-je demander à l'artiste d'être assuré?

L'artiste doit être en mesure de fournir son attestation d'assurance garantissant sa responsabilité civile professionnelle.

LANCEMENT



À ce stade, l'entreprise est prête à faire ce saut dans l'inconnu que représente la résidence, en réfrénant ses réflexes managériaux, inadaptés à ce type de projets.

Elle devra s'attacher à expliquer, informer, prévenir, communiquer, autant d'étapes incontournables, car le reste appartient à la rencontre. Ce qui fait l'intérêt d'une résidence prend source dans les interstices, les à-côtés, les échanges informels. L'essentiel se joue ainsi souvent sur le terrain fertile de l'imprévu et du sensible.

Par son approche forcément distanciée du contexte social, politique, sociologique, économique où se passe la résidence, l'artiste nous éclaire différemment. Ses interventions, la mise en débat et la présentation de son œuvre représentent une ouverture humaine et intellectuelle riche. La résidence est un processus qui résiste à la compréhension immédiate et univoque. Si chef d'entreprise, salariés et artiste se figent dans des postures de principe, il y a peu de chance qu'advienne quelque chose de nouveau. En revanche, accepter de ne pas tout maîtriser, se laisser déconcerter, c'est ouvrir la porte à une expérience unique, dont le plus grand risque est de perdre ses certitudes. Le regard de l'artiste permet à chacun d'avoir son propre questionnement sur sa raison d'être là, la raison de produire et la manière de le faire. Cette quête de sens est un chemin personnel qui engage chacun dans sa relation intime avec l'art.

3. VÉCU



Pour l'entreprise, comme pour l'artiste, point d'arrivée et itinéraire sont incertains. Pour accompagner ce lâcher-prise et encadrer le processus, il est prudent de définir des étapes. Ce séquençage, en rythmant la résidence, obligera chacun à un bilan d'étape éclairant pour les autres.

→ La phase exploratoire
Avant même de démarrer la résidence, entreprise et artiste ont commencé à se projeter à partir d'hypothèses, de fantasmes voire d'*a priori*. Les premiers temps de résidence sont ceux où ces représentations rencontrent la réalité et permettent à chacun de se réajuster. Artiste et chef d'entreprise doivent échanger sur leurs premières impressions et ressentis. L'artiste se familiarise avec l'activité de l'entreprise, son organisation, ses projets, ses valeurs, ses salariés, c'est le moment pour lui de développer sa curiosité, de comprendre la dynamique de l'entreprise, de l'éprouver physiquement. Prendre du recul par rapport à ce flux d'informations est essentiel pour lui. Cette étape, qui rentre totalement dans la matrice du projet, est cruciale et permet à chaque expérience d'être unique.

→ La phase des hypothèses
Après la période d'incubation, l'artiste, tout en continuant d'accumuler des matériaux de recherche, esquisse des hypothèses, des pistes de travail, des sujets d'intérêt. En confrontant ses premières idées aux limites techniques qu'il rencontre, il engage l'entreprise dans une démarche projet dont elle est plus fami-

lière. La question de la faisabilité nourrit un dialogue sous la forme d'allers et retours. Naturellement, il s'agit aussi d'évaluer le coût du projet.

→ La phase de production
À ce stade, entreprise et artiste ont un objectif : la réalisation de l'œuvre et peut-être sa présentation au public. Si l'artiste ne fait pas usage des savoir-faire de l'entreprise, ou si la résidence est une résidence de recherche, cette phase peut être réalisée postérieurement et en dehors de la résidence.

→ Le partage du projet
Les contraintes du travail en entreprise ne facilitent pas la participation active des salariés au projet. Or toute œuvre réalisée en résidence porte en elle l'empreinte de son contexte de recherche, donc de l'entreprise. En position d'observateur, l'artiste cherchera, en partageant le quotidien des salariés, à explorer leur environnement, leurs outils, leurs *process*, leurs affects, leurs savoir-faire, etc. De ces interactions naîtra la singularité du projet artistique.

Ainsi investir les salariés dans la production de l'œuvre elle-même ne doit pas s'envisager forcément comme un transfert de savoir-faire mais en premier lieu comme un échange, un face-à-face ouvert et bienveillant avec l'artiste.

Des rencontres informelles programmées tout au long de la résidence favoriseront l'adhésion au projet.

Faut-il que l'ensemble des salariés soit au contact de la résidence ?

L'intérêt des salariés pour l'art et la culture est variable et certains ne souhaitent pas s'impliquer pendant un temps ou sur un sujet extraprofessionnel. Il est important de considérer ce paramètre. Cependant, cela ne doit pas dispenser l'entreprise de se demander et d'expliquer pourquoi elle se lance dans une résidence, quel sens elle lui donne, afin de « semer durablement ». Certains salariés peuvent d'ailleurs s'ouvrir à l'art à cette occasion. Pour éveiller leur curiosité, vous pourrez réfléchir avec l'artiste à des ateliers.

Pour travailler, l'artiste doit-il avoir accès à toute l'entreprise ?

Vous définirez le périmètre de travail de l'artiste en fonction de ses intentions de recherche et de votre désir de partager l'intimité de l'entreprise. Il ne faut pas préjuger de ce qui serait pour l'artiste secondaire et inintéressant ou banal. Laissez-lui découvrir et se faire son idée. La résidence est une occasion de penser autrement.

Dans quelle mesure faut-il que les salariés se rendent disponibles ?

Dans la mesure où vous souhaitez que votre projet soit partagé, permettez aux salariés d'exercer leur curiosité et de répondre à celle de l'artiste en communiquant formellement. Ils sauront concilier leurs impératifs professionnels et se sentiront dès lors autorisés à s'impliquer dans la résidence. Si vous imposez des rendez-vous à vos salariés, laissez-les naturellement libres d'adhérer ou non au projet.

Comment concilier disponibilité des salariés vis-à-vis de l'artiste et impératifs commerciaux ou rendement ?

Grâce à des *feedbacks* de vos équipes, vous saurez immédiatement prendre le pouls de la résidence et réajuster le temps que vos salariés y consacrent. Vous pourrez moduler la résidence en fonction de votre calendrier commercial, si cela s'avère nécessaire.

Comment se faire accompagner pour que la résidence soit une réussite ?

Le rôle du médiateur est primordial : c'est lui qui « décode » ce qui se passe dans la résidence pour l'artiste et pour l'entreprise. Il sait présenter et introduire l'artiste ; il sera son soutien sur le site pour faciliter ses recherches. Il arrive aussi que l'artiste soit pris à partie par des salariés revendicatifs et qu'il en soit déstabilisé. Le médiateur accompagne également l'entreprise dans cette expérience et devient un interlocuteur précieux. Mais il est parfois difficile d'être des deux côtés à la fois. Il est aussi intéressant de désigner des salariés « ange gardien » et « ambassadeur ». Le premier, par son contact privilégié avec l'artiste, l'initiera aux codes et aux usages de l'entreprise, et répondra à ses demandes. Le second rassemblera autour du projet en interne.

Peut-on communiquer sur la résidence pendant son déroulement ?

Au cours de la résidence (et *a posteriori*), il est intéressant de rassembler toute sorte de contenus écrits, sonores et visuels sous la forme de témoignages, de textes et d'images documentant le processus de recherche, l'interaction avec les salariés, les rendez-vous conviviaux, et plus tard la présentation au public le cas échéant. En matière éditoriale, vous pouvez prévoir autant de contenus que vous le souhaitez, comme des interviews de l'artiste, du chef d'entreprise, de salariés impliqués, la commande d'un texte, etc. De même les supports numériques (site Internet, Intranet, réseaux sociaux) sont des relais utiles selon l'écho recherché. Attention, vous devez respecter les droits d'auteurs et avoir le consentement de l'artiste pour reproduire ses œuvres (voir page 95 de ce guide).

5.

RESTITUTION



Qu'elle soit dévolue à une recherche sans obligation de production ou que l'enjeu soit la création d'œuvres nouvelles, qu'une exposition s'ensuive ou non, la résidence doit se conclure par un rendez-vous avec l'artiste et tous les collaborateurs pour partager un retour d'expérience. Artiste, dirigeant et salariés prendront la parole pour donner leurs ressentis, partager leurs questionnements, et avancer dans la compréhension de cette expérience artistique.

La restitution événementielle de la résidence s'envisage au cas par cas. Si la résidence est accompagnée par un médiateur, il est probable que la restitution prenne la forme d'une exposition ou d'une présentation publique. Certaines entreprises fortement

engagées dans l'accompagnement des artistes à travers des actions de mécénat ou le développement d'une collection offrent aux artistes la possibilité de diffuser leurs œuvres dans des conditions professionnelles. L'entreprise peut également souhaiter partager sa démarche dans son milieu économique et prendre en charge une présentation respectant la nature des œuvres réalisées. De la même manière, une édition est un support intéressant pour accompagner le projet. Outre sa fonction documentaire qui laissera une trace du projet, son développement peut devenir, selon les moyens alloués, un véritable outil pour l'artiste. Le budget nécessaire à la diffusion de l'œuvre variera ainsi d'un cas à l'autre, rendant impossible une estimation forfaitaire.

À qui appartiennent les œuvres ?

L'artiste est seul propriétaire de ses œuvres en tant qu'objets matériels. À ce titre, il est propriétaire du support physique de l'œuvre sous réserve d'une éventuelle coproduction. De même, il est seul titulaire des droits de propriété incorporelle sur les œuvres qu'il a créées en résidence. Ces droits de propriété incorporelle lui confèrent un monopole d'exploitation lui ouvrant droit à rémunération. On parle de « droits patrimoniaux d'auteur ». L'artiste jouit également d'un droit moral sur ses œuvres.

Les salariés sont-ils coréalisateur de l'œuvre et doivent-ils toucher des droits d'auteur ?

A priori non, car il faudrait que le travail accompli par chaque participant soit de nature artistique. Seuls ceux qui s'impliquent de manière personnelle et originale dans la mise en forme d'une œuvre d'ensemble peuvent se prévaloir de la qualité de co-auteurs. Celui qui se contente de donner l'idée de la création ou de définir le thème général ne peut, en principe, se prévaloir de la qualité de coauteur. Accomplir une prestation technique ne permet pas de se prévaloir de la qualité de coauteur. En effet, seules sont protégeables par le droit d'auteur les œuvres originales qui portent le reflet de la personnalité de l'auteur. Par ailleurs, étant de libre parcours, les idées ne sont pas protégeables ; seule la mise en forme de l'idée l'est.

L'œuvre produite peut-elle nuire à l'image de l'entreprise ?

La résidence d'artiste n'a aucune finalité en termes de communication. Elle est en outre placée sous le signe de l'hospitalité et non de l'idéologie. La courtoisie dont fera preuve l'artiste ne l'empêche pas, quoi qu'il en soit, d'exercer son esprit critique. La nature des œuvres d'art étant d'être autonomes, bien qu'empreintes du contexte de la résidence, elles viseront une portée universelle.

Puis-je utiliser une image faite par l'artiste pour la communication de mon entreprise ?

Le droit d'auteur impose à tout utilisateur d'une œuvre d'obtenir l'autorisation de son auteur (ou de celui qui détient les droits) pour l'utiliser. La notion d'œuvre est extrêmement large : il s'agit de toute réalisation intellectuelle originale, peu importe son genre, sa forme d'expression, son mérite ou sa destination. Le droit s'applique dès la création, sans nécessité de procéder à un dépôt. Les conditions de cession des droits moraux et patrimoniaux sont des éléments à intégrer au contrat.

L'artiste peut-il utiliser l'image de mes salariés ?

Par principe, une autorisation doit être demandée pour utiliser l'image (mais aussi la voix et le nom) d'une personne, si celle-ci est identifiable (par ses traits mais également par le contexte, le décor, un tatouage, etc.). Cette autorisation doit être précise (durée, territoire, modalités, etc.) afin de s'assurer que la personne a donné son consentement à toutes les utilisations qui seront faites de l'image. Par exemple, le seul fait d'avoir accepté d'être pris en photo ne vaut pas acceptation que l'image soit utilisée dans une édition (voir page 95 de ce guide).

« J'ai conçu mon projet en résidence. J'aurais pu réintégrer mon atelier pour réaliser l'œuvre plus confortablement, mais j'ai privilégié l'entreprise pour favoriser les rendez-vous informels. »

– une artiste

L'artiste a compris l'intérêt relationnel de la résidence. Cette dimension constitue une richesse pour les salariés notamment.

« Nous pouvons tous développer des comportements un peu conservateurs dans notre manière de travailler. Mais je pense qu'une relation avec un artiste, parce qu'il est artiste et parce qu'il est de l'extérieur, peut amener chacun de nous à regarder différemment. En nous interrogeant nous-mêmes sur notre propre relation à l'art, notre propre créativité et notre capacité d'innovation. »

– un dirigeant d'entreprise

La résidence permet à l'entreprise de participer à un projet d'une nature différente, et chahute ainsi sa routine.

« L'entreprise était extrêmement exigeante voire autoritaire et ne souhaitait aucune dimension expérimentale. Il fallait que je propose un projet décoratif et flatteur pour elle. »

– un artiste

L'entreprise a ici confondu résidence et commande et a compromis tout projet.

« Ce projet est une réussite d'un point de vue artistique : l'entreprise a contribué à viabiliser une pièce techniquement complexe, mais l'œuvre n'a pas été réalisée. Il restait pourtant peu à faire et je ne comprends pas pourquoi elle n'a pas "rentabilisé son investissement" en m'accompagnant jusqu'au bout. »

– une artiste

Les attentes de l'artiste dépassent ici celles de l'entreprise en termes de résultat. Il serait intéressant que chacun se questionne en amont, comme en cours de résidence, sur les critères de réussite du projet pour ne pas rester sur un sentiment frustrant d'inachevé.

« Une fois que j'ai trouvé ce que j'allais créer, je n'ai pas ressenti le besoin de rester dans l'entreprise. Y être aurait même été gênant pour moi. Je ne me sentais pas suffisamment à l'aise pour y dessiner. »

– une artiste

L'entreprise avait mis l'accent sur la finalité : la création et l'exposition d'une œuvre nouvelle. L'artiste a précipité sa recherche aux dépens de la phase exploratoire. Le projet n'a pas généré de rencontres.

« J'aurais pu faire un projet très *trash*, mais j'aurais ruiné l'image de l'entreprise. »

– un artiste

Le rapport de confiance instauré permet de concilier la liberté de création de l'artiste et l'hospitalité de l'entreprise.

« De mon point de vue, une résidence devrait toujours être articulée sur un enjeu professionnel pour permettre aux salariés de dialoguer avec l'artiste. Si ce n'est pas le cas, l'entreprise doit légitimer la résidence autrement pour que l'artiste soit bien accueilli. »

– une artiste

Préparer les salariés à l'arrivée d'un artiste dont les enjeux professionnels sont totalement étrangers aux leurs est un préalable essentiel. À défaut, l'artiste risque une mauvaise expérience.

« Par conviction personnelle, j'ai amené l'art dans mon entreprise, mais je m'interroge sur la pertinence de mon projet. J'ai le sentiment qu'il n'a pas été suffisamment partagé. Je me demande encore si ma comptable était contente de faire un chèque à l'artiste. »

– un dirigeant d'entreprise

La conviction personnelle du dirigeant est un préalable qui ne doit pas lui faire oublier de se demander en quoi la résidence est un plus pour l'entreprise et comment le faire savoir.

« Les résidences d'artistes en entreprises reposent sur une rencontre entre deux mondes qui, s'ils peuvent à certains moments se côtoyer, ont généralement des représentations imparfaites l'un de l'autre. C'est le temps d'immersion qui permet à l'artiste et à tous les acteurs de l'entreprise de dépasser ces représentations. Le rôle de la médiation est d'éviter les blocages dans la construction d'un dialogue, celui-ci étant la principale richesse du dispositif. »

– un médiateur

Une médiation réalisée par des professionnels sera au service de l'artiste comme de l'entreprise pour qu'ils se comprennent mieux et posent un regard extérieur sur la résidence et ses enjeux.

« Il n'y a pas eu de difficultés, car il n'y avait pas d'objectifs. Nous ne nous attendions pas à réussir ou à échouer. L'œuvre était à inventer et c'est ce que j'aime, je préfère la surprise à l'attendu. »

– une dirigeante d'entreprise

Ne pas assigner d'objectifs permet de faire de la résidence une expérience laissant toute la place à l'artiste et à sa créativité et sensibilisant l'entreprise à une forme ouverte de projet.

« Il n'y a pas d'attente particulière à avoir lorsque l'on accueille un artiste en résidence. Ce serait même une erreur fondamentale. C'est à l'artiste de prendre sa place, et nous lui laissons pour cela la liberté nécessaire. Cela suppose également un fort engagement de notre part. »

– un dirigeant d'entreprise

L'hospitalité repose sur la confiance que l'entreprise doit développer envers un projet incertain. Lâcher prise n'est pas dans ses usages. C'est ce qui fait d'une résidence un projet hors norme qui marquera les esprits.

« Il faut être souple car le projet d'un artiste accueilli en résidence peut évoluer, mais c'est une modalité de création intéressante. Finalement, cela nous est familier dans l'entreprise : un projet avec des buts, et la nécessité de trouver des solutions. »

– une dirigeante d'entreprise

L'artiste n'est pas présent pour son loisir mais pour développer un projet, professionnel lui aussi. Si ses modalités de travail sont différentes, si la nature de sa production l'est aussi, des convergences existent qu'il est intéressant de rechercher.

« Pour avertir de la présence d'un artiste dans l'usine, j'ai pris l'habitude de faire circuler une note de service intitulée "Travail d'artiste". À travers cette appellation, il s'agit aussi de transmettre le message que les artistes travaillent, qu'ils n'ont pas une existence éthérée. »

– un dirigeant d'entreprise

La résidence est l'occasion de faire tomber de nombreux *a priori* qui alimentent les représentations de notre inconscient collectif sur l'artiste, sur l'art, sur l'entreprise.

Désirer
S'engager
Structurer
Lâcher prise
Communiquer
Partager

10 BONNES PRATIQUES

1. Porter soi-même, chef d'entreprise, la responsabilité du projet

2. Étudier sa propre sensibilité artistique et attiser sa curiosité pour la pratique de l'artiste.

3. Faire preuve de transparence à la fois sur les attentes de l'entreprise et sa situation en interne de manière à ne pas mettre l'artiste en difficulté.

4. Donner un cadre à la résidence pour qu'elle puisse être « poreuse ».

5. Accepter une évolution du projet initial.

6. Appréhender la dimension humaine de la résidence et être attentif à la personnalité de l'artiste pour l'accompagner au mieux dans la relation aux salariés.



7. Informer personnellement tous les collaborateurs amenés à participer à la mise en œuvre de la résidence. En faire des relais dans l'entreprise.

8. Confier la médiation à des spécialistes et maintenir le dialogue avec l'artiste de manière à se « dire les choses ».

9. Assouplir ses schémas de pensée et ses réflexes managériaux.

10. Se préparer aux imprévus.

CHARTRE ART ET MONDES DU TRAVAIL

La présente charte a été élaborée pour promouvoir la présence de l'art sur les lieux du travail et elle favorise l'engagement volontaire entre des institutions patrimoniales ou de création, des chefs d'entreprise et des comités d'entreprise.

Cette charte est un cadre pouvant être adapté selon les acteurs en présence.

La charte peut servir de matrice à la signature de conventions entre les différents acteurs.

- Convaincus que, pour les salariés, la rencontre artistique sur le lieu de travail constitue un facteur d'émancipation et une expérience sensible, à la fois intime et collective, qui incite à la réflexion, à l'expression et aux échanges ;
- considérant que, pour les entreprises, l'art peut constituer un levier pour la cohésion des équipes et la valorisation du travail, une source d'innovation et d'audace permettant l'autonomie et la coopération ;
- considérant que, grâce à cette rencontre, les entreprises et les comités d'entreprise (et assimilés) pourront donner de la visibilité à leur action culturelle, renforcer et valoriser leurs compétences en matière de médiation et mettre en relation leurs projets avec ceux du réseau artistique ;
- souhaitant offrir aux artistes la possibilité de devenir des partenaires de l'entreprise et des acteurs de l'expérimentation, en trouvant des outils d'expression, de production, de collaboration et de diffusion nouveaux, en lien avec les structures culturelles locales ;

le[s] signataire[s] de la présente charte Art et mondes du travail, sous le patronage du ministère de la Culture, s'engage[nt] à :

ARTICLE 1

créer ou favoriser la rencontre durable de l'art et des mondes du travail sous toutes ses formes ;

ARTICLE 2

impliquer, dès la constitution du projet, tous les protagonistes du travail à l'entreprise (direction et services, syndicats et organismes représentatifs des personnels) et prendre le temps nécessaire pour que se construise une démarche artistique cohérente fondée sur la rencontre libre entre l'artiste et/ou les œuvres d'art et les salariés ;

ARTICLE 3

veiller, dans la construction du projet, à associer les réseaux artistiques et culturels de proximité (musées, associations, galeries, Frac et centres d'art...) en lien avec les Directions régionales des affaires culturelles ;

ARTICLE 4

respecter les bonnes pratiques et les droits de propriété littéraire et artistique en vigueur relatifs à l'œuvre commandée, acquise, déposée ou créée in situ ;

ARTICLE 5

associer systématiquement à toute présentation d'œuvres et résidence d'artiste un volet « médiation culturelle » [si l'entreprise a un CE, ajouter : « les comités d'entreprise et autres organismes assimilés devant être consultés, voire associés à la démarche selon la législation du travail en vigueur »] ;

ARTICLE 6

dans le cadre de la présence de l'artiste dans les lieux du travail, rédiger un cahier des charges régissant les conditions de production éventuelle de l'œuvre et de résidence de l'artiste. Ce cahier des charges prendra en compte les coûts de production et de diffusion du projet et la juste rémunération de l'artiste ainsi que de ses prestations annexes (communication, promotion, etc.) dans le respect de la réglementation fiscale et sociale en vigueur ;

ARTICLE 7

demeurer maîtres et responsables du projet, avant, pendant et après sa réalisation ;

ARTICLE 8

prévoir, dans le cahier des charges, des modalités de désengagement.

ARTICLE 9

Le ministère de la Culture s'engage à mobiliser, à la demande des commanditaires, l'expertise de son administration centrale et de ses services déconcentrés, tant sur les plans artistique et juridique qu'en matière de mécénat et de médiation culturelle.

Sous le patronage de, ministre de la Culture.

Signé en ... exemplaires originaux, à, le

RESSOURCES

→ Publication « Art et mondes du travail, 2017 »

En 2017, une publication a été éditée autour des grandes problématiques discutées lors du séminaire « Art et mondes du travail » organisé en 2015 par le ministère de la Culture au Conseil économique, social et environnemental. Cette publication est téléchargeable en PDF, via ce lien : <http://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Arts-plastiques/Art-dans-l-espace-public/Art-et-mondes-du-travail>

→ Charte « Art et mondes du travail »

La charte est également téléchargeable à l'adresse ci-dessus.

→ Contrat type de production d'œuvres

Un contrat type de production d'œuvres est également téléchargeable à l'adresse ci-dessus.

Ce modèle de contrat a été rédigé par Maître Agnès Tricoire, initié par le Cipac (Fédération des professionnels de l'art contemporain) en partenariat avec d.c.a (association française de développement des centres d'art). Il a été élaboré en liaison avec le Comité professionnel des galeries d'art, la FRAAP (Fédération des réseaux et associations d'artistes plasticiens) et les organisations syndicales suivantes : l'Alliance française des designers (AFD), le Comité des artistes auteurs plasticiens (CAAP), le Syndicat national des Artistes plasticiens CGT (SNAPcgt), le Syndicat national des Sculpteurs et Plasticiens (SNSP), l'Union des Photographes professionnels (UPP).

→ Contrat type d'accueil d'artiste-auteur dans le cadre d'une résidence de création, de recherche ou d'expérimentation

Un contrat type d'accueil d'artiste-auteur dans le cadre d'une résidence de création, de recherche ou d'expérimentation est également téléchargeable à l'adresse ci-dessus. Il s'agit d'un outil de travail, proposé pour faciliter les échanges et encourager les bonnes pratiques, qui peut être adapté en fonction des situations.

Ce modèle de contrat a été élaboré, avec le concours d'un avocat spécialisé, par l'Usopav (Union des syndicats et organisations professionnelles des arts visuels), la FRAAP et le Cipac (dont le réseau Arts en Résidence), qui le recommandent conjointement. Il est également approuvé et recommandé par l'ADAGP (Association pour la diffusion des arts graphiques et plastiques) et la SAIF (Société des auteurs des arts visuels et de l'image fixe).

→ Ressources en ligne sur le site de Mécènes du sud

Le collectif d'entreprises communique régulièrement sur les expériences qu'il met en œuvre et accompagne : <http://www.mecenesdusud.fr/entreprises-mecenes/art-et-entreprise.html>

→ Informations sur le droit à l'image

Si des personnes sont photographiées au cours de la résidence, il est préférable de leur faire systématiquement signer un accord de droit à l'image. Cela s'avérera utile en cas d'utilisation par l'entreprise comme par l'artiste ou le médiateur. De même, il vous faut être vigilant au bon respect du droit d'auteur et de la propriété intellectuelle, en veillant à obtenir l'accord de l'artiste avant toute utilisation d'une reproduction de l'une de ses œuvres.

Un guide pratique sur ces questions est téléchargeable à l'adresse suivante :
https://www.economie.gouv.fr/files/files/directions_services/apie/propriete_intellectuelle/publications/utiliser_contenu_etapes_essentielles.pdf

Achévé d'imprimer sur les presses
de l'imprimerie STIPA, à Montreuil en 2019
© Mécènes du sud, Aix-Marseille
© Ministère de la Culture (Direction générale
de la création artistique)

Les résidences en entreprises ouvrent des fenêtres par lesquelles chacun aura la chance de voir différemment ce qui lui est si familier qu'il ne le regarde plus. Cette rencontre avec l'art met la sensibilité au cœur des échanges. L'altérité s'y présente comme une richesse. Mais comment accueillir, dans le quotidien d'une entreprise, un projet de recherche artistique quand l'art y apparaît comme une anomalie ? Pour un dirigeant, comment se l'appropriier sans le *manager* ? Comment le partager ? Mécènes du sud Aix-Marseille, collectif d'acteurs économiques, expérimente depuis plus de quinze ans le lien entre art et entreprise. Cette publication rassemble des textes exprimant les points de vue du dirigeant, de l'artiste, du salarié et du médiateur, une revue des résidences menées en 2017/2018 à l'initiative du ministère de la Culture, et s'enrichit d'un guide pratique qui, loin de délivrer une recette, transmet un état d'esprit, suggérant que toute résidence est une expérience unique.

